



# **RAPPORT DU JURY**

## **Session 2025**

CONCOURS EXTERNE DE RECRUTEMENT  
DE PROFESSEURS DES ÉCOLES

TROISIÈME CONCOURS DE RECRUTEMENT  
DE PROFESSEURS DES ÉCOLES

SECOND CONCOURS INTERNE PUBLIC

CONCOURS EXTERNE D'ACCÈS À L'ÉCHELLE DE RÉMUNÉRATION DES PROFESSEURS  
DES ÉCOLES DES ÉTABLISSEMENTS  
D'ENSEIGNEMENT PRIVÉS SOUS CONTRAT

Les épreuves des concours de recrutement de professeurs des écoles sont précisées en annexes de l'arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation du concours externe, du concours externe spécial, du second concours interne, du second concours interne spécial et du troisième concours de recrutement de professeurs des écoles

Le cadre de référence des épreuves est celui des programmes de l'école primaire. Les connaissances attendues des candidats sont celles que nécessite un enseignement maîtrisé de ces programmes. Il est attendu du candidat qu'il maîtrise finement et avec du recul l'ensemble des connaissances, compétences et démarches intellectuelles du socle commun de connaissances, compétences et culture, et les programmes des cycles 1 à 4. Des connaissances et compétences en didactique du français et des mathématiques ainsi que des autres disciplines pour enseigner au niveau primaire sont nécessaires.

## ÉPREUVE ÉCRITE DE FRANÇAIS

### Préambule :

L'épreuve de français comporte, trois parties notées respectivement sur 8, 3 et 9 points. L'épreuve est donc sur un total de 20 points. Les commissions de correction sont composées de binômes inter-degrés : un personnel du 1<sup>er</sup> degré et un professeur du 2<sup>d</sup> degré (collège). Cette double correction, ce regard croisé permettent de garantir une équité pour les candidats et la plus grande objectivité grâce à une harmonisation très étroite. Durant cette session, 1254 copies ont été corrigées.

### STATISTIQUES CRPE 2025

	Périmètre de ROUEN			Périmètre de CAEN		
	INSCRITS	PRESENTS ADMISSIBILITE	% PRÉSENTS	INSCRITS	PRESENTS ADMISSIBILITE	% PRÉSENTS
<b>CONCOURS EXTERNE PUBLIC</b>	1021	565	55,33%	885	409	46,21%
<b>CONCOURS EXTERNE PRIVÉ</b>	219	67	30,59%	322	81	25,15%
<b>3ème CONCOURS</b>	272	53	19,48%	179	27	15,08%
<b>2nd CONCOURS INTERNE PUBLIC</b>	121	34	28,09%	84	18	21,42%
<b>TOTAL</b>	<b>1633</b>	<b>719</b>	<b>44,02%</b>	<b>1470</b>	<b>535</b>	<b>36,34%</b>

	TOTAL		
	INSCRITS	PRESENTS ADMISSIBILITE	% PRÉSENTS
<b>CONCOURS EXTERNE PUBLIC</b>	1906	974	51,10%
<b>CONCOURS EXTERNE PRIVÉ</b>	541	148	27,35%
<b>3ème CONCOURS</b>	<b>451</b>	<b>80</b>	<b>17,73%</b>

<b>2nd CONCOURS INTERNE PUBLIC</b>	205	52	25,36%
<b>TOTAL</b>	3103	1254	40,41%

#### Moyennes obtenues pour la session 2025 :

CRPE public externe	CRPE privé externe	CRPE public 3ème concours	CRPE public 2ND concours interne
<b>10.67</b>	<b>10.06</b>	<b>9.28</b>	<b>9.68</b>

#### L'épreuve :

L'épreuve écrite d'admissibilité de français dure 3 heures et vise à « évaluer la maîtrise de la langue française des candidats (correction syntaxique, morphologique et lexicale, niveau de langue et clarté d'expression) ainsi que leurs connaissances sur la langue » mais aussi leur capacité à développer une réflexion construite. ([devenirenseignant.gouv.fr](https://www.devenirenseignant.gouv.fr)). Depuis la session 2023, en lien avec le texte proposé, la première partie est consacrée à la langue, la deuxième au lexique et à la compréhension lexicale tandis que la dernière consiste en un développement organisé autour d'une question.

Le sujet est consultable sur le site du ministère :

<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/les-sujets-des-epreuves-ecrites-et-rapports-des-jurys-des-concours-de-recrutement-de-professeurs-des-1163#item1>

#### Moyenne obtenue pour les 4 concours :

Concours Interne	9.68
3ème Concours	9.28
Privé externe	10.06
Public externe	10.67

#### **Retours généraux sur l'ensemble de l'épreuve et l'ensemble des copies**

On relève une certaine facilité à la lecture d'un texte dont la valeur littéraire, la beauté et l'intérêt ne font aucun doute.

Les candidats n'ont visiblement pas manqué de temps et ont répondu à l'ensemble des questions posées.

Toutefois, pour les deux premières parties de l'épreuve, une attention plus précise aux consignes est attendue, certains candidats répondant à des questions qu'on ne leur a pas posées.

Pour la partie ETUDE DE LA LANGUE, les réponses sous forme de tableaux ont apporté de la clarté dans la rédaction ainsi que pour les correcteurs. Mais là encore, des candidats ajoutent des éléments qui n'ont aucun lien avec la question posée, ce qui trahit généralement un manque de maîtrise dans le champ grammatical.

Pour la partie REFLEXION PERSONNELLE, de trop nombreuses copies témoignent d'une faiblesse de références culturelles.

Concernant la correction de la langue, un malus de 1.5 point maximum était possible sur l'ensemble de la copie. Les erreurs orthographiques concernent principalement les accords et un usage peu approprié, voire inexistant, de la ponctuation.

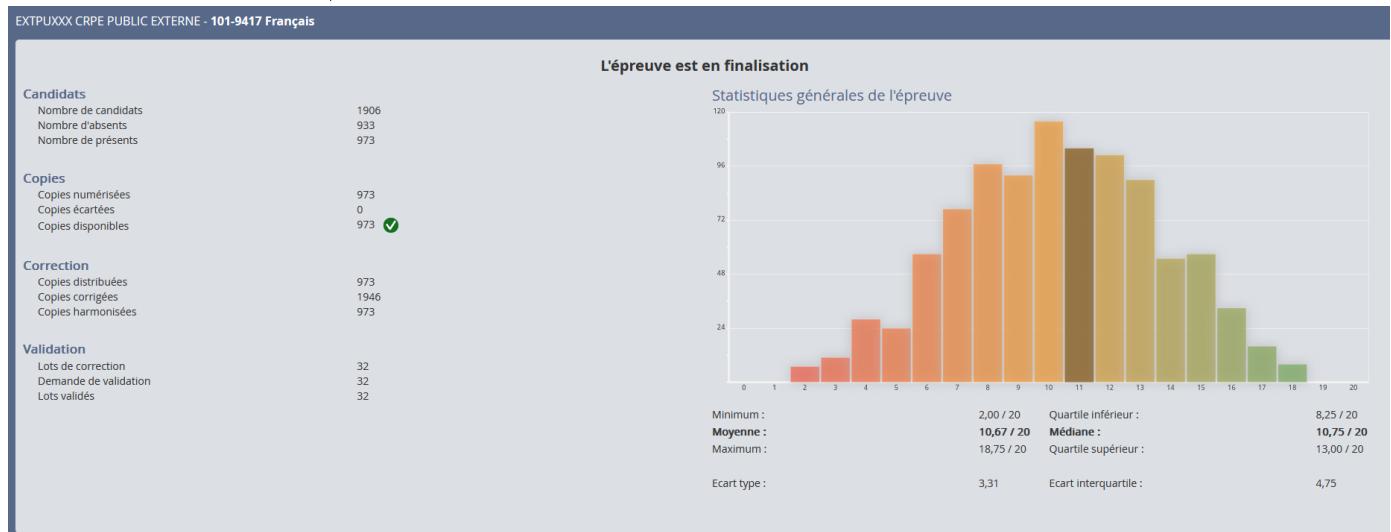
Quelques copies manquent singulièrement de soin et de lisibilité.

On insistera sur le fait que la pagination de l'intégralité de la copie est nécessaire.

Les copies pour le jury 3ème concours témoignent d'un manque manifeste de connaissance et de préparation à l'épreuve.

## Graphique CRPE public externe

Les notes s'échelonnent de 1.50 à 18.75



### Première partie de l'épreuve : Étude de la langue (sur 8 points)

Moyenne obtenue pour les 4 concours : 3.004/8

Les notes pour le concours public externe s'échelonnent de 0,5/8 à 8/8

### Statistiques harmonisation EXTUUXXX CRPE Public Externe - 101-9417 Français

Exporter



#### 1. a. Relevez les formes verbales et donnez-leur infinitif. (1.25 point)

##### Points de réussite :

- Des copies claires qui passent par une présentation sous forme de tableau ; ce modus operandi pourrait être systématisé par les candidats pour plus d'efficacité. Cela donne également davantage de lisibilité pour les correcteurs.
- L'infinitif est correctement relevé sauf pour faire (avoir fait) ou (avoir faire).

##### Points de vigilance :

- Les formes verbales sont parfois mal délimitées, les candidats y ajoutant assez souvent les pronoms et les sujets.
- Oubli régulier de « En penchant » comme forme verbale.

**b. Indiquez le temps et le mode de chaque forme verbale. (1.25 point)**

**Points de réussite :**

- De la même façon que pour la précédente question, des copies claires qui passent par une présentation sous forme de tableau.
- Les Temps et les modes sont souvent bien maîtrisés

**Points de vigilance :**

- Le mode gérondif est peu cité et peu connu comme mode.
- Plusieurs copies ne mentionnent pas spécifiquement les termes « mode » et « temps ».
- Des confusions entre l'imparfait de l'indicatif et le conditionnel présent.

**2. Récrivez ce passage en remplaçant « je » par « elles » et en faisant toutes les modifications nécessaires (1.5 point)**

L'exercice est plutôt bien réussi.

**Les erreurs repérées :**

- La modification liée à l'inversion du sujet et du verbe.
- Le conditionnel présent est souvent transformé en imparfait.
- Certains candidats ont modifié l'intégralité de la phrase au pluriel, ce qui pose un problème de sens.

**3. Dans la phrase suivante, délimitez et donnez la nature des différentes propositions. (2 points)**

Il s'agit probablement de la question la plus échouée de l'épreuve.

La question s'avère d'ailleurs plus complexe que les années précédentes dans le découpage et l'identification des propositions.

**Point de réussite :**

- La proposition subordonnée relative est souvent correctement identifiée.

**Points de vigilance :**

- Une terminologie grammaticale impropre, pas toujours actualisée avec la grammaire en vigueur.
- Délimitation impropre de la proposition principale comme suit « A seize ans, j'ai vu se rouvrir les portes ».
- La proposition subordonnée relative est souvent la seule proposition correctement délimitée et identifiée.
- Le terme « indépendante » pour la proposition indépendante juxtaposée et la proposition indépendante coordonnée fait régulièrement défaut.
- Les propositions indépendantes sont parfois analysées comme des propositions subordonnées.
- Manque de termes précis pour identifier la nature des propositions (juxtaposée, coordonnée)
- Confusion entre simple complément circonstanciel et proposition subordonnée circonstancielle et entre groupe infinitif et proposition infinitive.
- La proposition indépendante coordonnée est souvent analysée comme une proposition subordonnée conjonctive sous prétexte qu'elle commence par une **conjonction** de coordination (on lit plusieurs fois pour cette proposition « proposition subordonnée coordonnée »)

**4. Dans les phrases suivantes, précisez la nature et la fonction des mots ou groupes de mots**

### **soulignés. (2 points)**

Si l'identification des natures est souvent correcte, ce n'est pas le cas pour les fonctions.

Des confusions fréquentes entre nature et fonction, COD et COI ; épithète et apposition.

*dont* est parfois identifié comme conjonction de coordination.

### **Conclusion sur la première partie de l'épreuve *Etude de la langue***

Concernant cette première partie, les attentes des correcteurs étaient organisées autour des compétences suivantes :

- Capacité à lire de manière précise les questions posées et à répondre à l'ensemble de la consigne de manière organisée ;
- Capacité à mobiliser des connaissances sur la langue ;
- Capacité à utiliser ces connaissances à bon escient, en réponse précise à la question posée.

De nombreux candidats ont fait montre d'une préparation très sérieuse en grammaire, d'une grande rigueur dans leurs analyses et de connaissances solides, essentielles pour des enseignants dont la mission future sera d'**enseigner la langue aux jeunes élèves**.

Cependant, les points de vigilance restent nombreux en dépit de questions assez prévisibles, ne devant pas poser de difficultés majeures : identification de formes verbales, réécriture, repérage et identification de propositions... Mais les fragilités restent les mêmes que lors de la session précédente : réponses incomplètes ou inappropriées, confusion dans les catégories grammaticales, l'identification des fonctions incertaine et sans allusion à ce à quoi elles renvoient. Enfin, la terminologie grammaticale en vigueur n'est pas maîtrisée pour de nombreux candidats.

### **Conseils aux futurs candidats pour cette première partie :**

- Bien lire la question et veiller à répondre à toute la question en cas de consigne complexe.
- Présenter clairement les réponses : la forme du tableau est très appréciée par les correcteurs et témoigne plus commode de la qualité du raisonnement grammatical.
- Parfaire ses connaissances grammaticales en fréquentant, pendant l'année de préparation, une grammaire universitaire ainsi que la terminologie grammaticale publiée par Eduscol.<sup>1</sup>

### **Deuxième partie de l'épreuve : lexique et compréhension lexicale (sur 3 points)**

---

<sup>1</sup> [https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Programmes/52/6/Livre\\_Terminologie\\_grammaticale\\_web\\_1308526.pdf](https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Programmes/52/6/Livre_Terminologie_grammaticale_web_1308526.pdf)

## Statistiques harmonisation EXTPUXXX CRPE Public Externe - 101-9417 Français

[Exporter](#)



Moyenne obtenue pour les 4 concours : 1.52/3

Les notes pour le concours externe public s'échelonnent de 0 à 3.

### 1. Proposez un synonyme aux mots « grêle » (ligne 2) et « candeur » (ligne 3) en tenant compte de leur sens en contexte. (1 point)

**Points de vigilance :**

- La consigne du sens en contexte n'est pas toujours prise en compte.
- Le mot *candeur* a posé souci aux candidats en termes de synonymes. (*grandeur* et *personne* étant souvent proposés).
- L'antonyme ou la définition du mot ont parfois remplacé la réponse attendue pour le mot *grêle*.

### 2. Expliquez la formation et le sens du verbe dégoûter (lignes 24 et 33). (1 point)

**Points de réussite :**

- La formation du verbe a été souvent bien analysée.
- Le préfixe « dé » et son sens privatif sont souvent donnés.

**Points de vigilance :**

- La mention de « dérivation » ou de « dérivé » est régulièrement absente.
- Peu de référence est faite au sens métaphorique.

### Conclusion sur la deuxième partie Lexique et compréhension lexicale

Les compétences lexicales restent fragiles pour de futurs enseignants, qui auront à charge de les enseigner de manière explicite et progressive dans les nouveaux programmes de français des cycles 1, 2 et 3 en œuvre à la rentrée 2025.

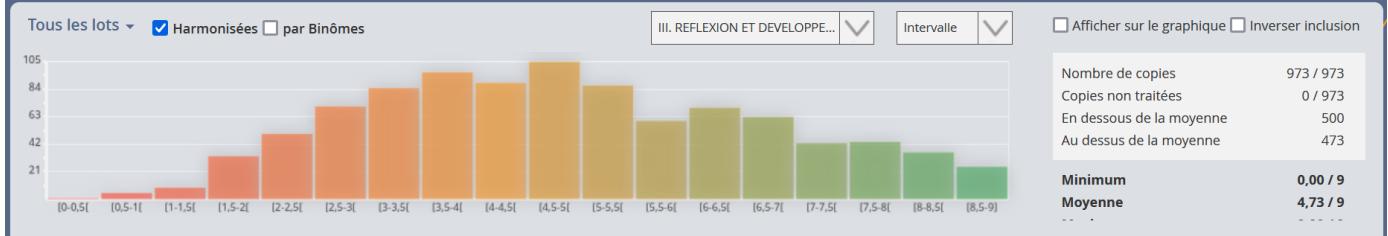
### Pistes pour les candidats

Travailler finement les programmes avec les points de vigilance et exemples de mise en œuvre qu'ils contiennent, enrichir leur propre bagage lexical en se créant eux-mêmes leurs rituels, pourraient faire partie de leur préparation au concours.

### Troisième partie de l'épreuve : réflexion et développement (sur 9 points)

## Statistiques harmonisation EXTPUXXX CRPE Public Externe - 101-9417 Français

[Exporter](#)



Moyenne obtenue pour les 4 concours : 4.34/9.

Les notes pour le concours externe public s'échelonnent de 0 à 9.

### Rappel du sujet :

« Tu m'as menti, Wang-Fô, vieil imposteur : le monde n'est qu'un amas de tâches confuses, jetées sur le vide par un peintre insensé, sans cesse effacées par nos larmes » (lignes 27 et 28)

**En vous appuyant sur cette citation et le texte de Marguerite Yourcenar, sur votre culture, vos lectures et vos réflexions personnelles, vous interrogerez les liens que l'art entretient avec le réel.**

**Vous présenterez votre propos de façon structurée et argumentée.**

### Points de réussite :

- Les devoirs sont plutôt bien structurés et correctement développés.
- Les candidats s'efforcent de problématiser leur réflexion et de structurer leurs devoirs.
- Les références sont variées et relèvent de différentes formes d'expression artistiques.
- Une durée d'épreuve mieux gérée sur cette session, ce qui signifie moins d'essais inachevés ou rédigés à la hâte.

### Points de vigilance :

- Le lien entre l'art et la réalité a rarement été développé. Les candidats ont plutôt eu tendance à les distinguer / opposer schématiquement.
  - La méthodologie l'emporte parfois sur le contenu, créant une coquille un peu vide.
  - Si les candidats s'efforcent d'annoncer un plan, ils ne le suivent pas toujours.
  - L'argumentation fait défaut : des candidats donnent un exemple et en racontent le contenu mais ne l'argumentent pas.
  - Les développements ont tendance à juxtaposer les arguments et exemples plus qu'à les relier.
  - Ils mettent en avant, parfois, un catalogue d'exemples qui ne sont pas justifiés, expliqués.
  - Les références « culturelles » peuvent être limitées au domaine populaire médiatique (Gad Elmaleh, Céline Dion, Vianney, le dessin animé Franklin, Mickey 3 D, Emily in Paris, Star Wars, Silo...) : il manque une connaissance d'œuvres littéraires et d'œuvres artistiques tant patrimoniales que contemporaines.
  - Ces références, lorsqu'elles sont présentes néanmoins, s'avèrent mal exploitées, inexistantes ou erronées.
- Ainsi (l'œuvre *L'étranger* confondue avec *Germinal* ; FLAUBERT confondu avec MAUPASSANT ; BALZAC confondu avec ZOLA ; HUGO confondu avec MAUPASSANT ; une interprétation fantaisiste du *Déjeuner sur l'herbe*) ; L'auteur du poème « Le dormeur du val » confondu avec HUGO ou MAUPASSANT. Le XIX<sup>e</sup> siècle reste la période littéraire la plus exploitée par les candidats, à grands traits.

- Il manque une hiérarchisation dans les exemples donnés : ainsi, prendre une photo avec son téléphone portable est assimilé à un acte de création artistique tout autant qu'un tableau de MAGRITTE.
- La langue reste défaillante, pouvant même être très oralisée et la ponctuation mal maîtrisée. Ces fragilités se retrouvent notamment dans des noms propres d'artistes : Maghrite- Monnaie-Money.

Les attentes des correcteurs étaient organisées autour des compétences suivantes :

- Prise en compte du sujet, définition des enjeux de la question et qualité de l'argumentation qui repose sur le texte support.
- Mobilisation de connaissances et lectures au service de l'élargissement de la réflexion
- Organisation du propos et qualité de l'expression.

Le sujet était volontairement ouvert.

On n'attendait pas des candidats, dans le temps imparti, qu'ils produisent une composition de type dissertation mais plutôt une **réflexion structurée**, en plusieurs paragraphes, amenée par une introduction, achevée par une conclusion et illustrée d'exemples.

Le sujet était volontairement ouvert. Il invitait à interroger toutes sortes de liens entre l'art et la réalité.

On n'attendait pas un traitement rigoureusement dialectique du sujet. Celui-ci invitait les candidats à explorer les nombreux liens entre l'art et le réel. Le sujet très ample autorisait des questionnements aux formulations **variées** : l'art doit-il rendre compte du réel ou le sublimer ? L'art est-il un « mentir vrai » qui transforme notre vision du réel pour mieux l'appréhender ? L'art nous détourne-t-il du réel ? L'art doit-il se contenter de nous faire voir le réel ?...

On attendait davantage une exploitation du texte de Marguerite Yourcenar et un **élargissement à d'autres liens possibles entre art et réel**.

On attendait enfin que les exemples soient **puisés** dans des arts **variés** : peinture, littérature, cinéma, photographie, etc.

#### **Pistes de réflexion possibles :**

➤ **L'art, une sublimation du réel (exploitation du texte de M. Yourcenar)**  
**L'art peut transformer le réel, l'interpréter ou le sublimer pour en proposer une vision poétique, symbolique et/ou idéalisée.**

- Dans le texte de Marguerite Yourcenar, l'œuvre du peintre Wang-Fô présente une vision magnifiée et idéalisée du réel : « la mer [...] vaste nappe d'eau étalée sur tes toiles, si bleue qu'une pierre en y tombant ne peut que se changer en saphir », les « femmes [...] s'ouvraient et se refermaient comme des fleurs, pareilles aux créatures qui s'avancent, poussées par le vent, dans les allées de tes jardins ».
- L'art se fait célébration du monde : la poésie ou la prose poétique suscitent l'émotion esthétique face à la beauté d'un réel transfiguré. Les œuvres de Colette célèbrent la nature qu'elles tendent à personnaliser ou à métaphoriser pour en souligner les forces et les mystérieuses beautés. La photographie qui ne se conçoit pas sans retraitement de l'image brute, propose une vision du réel retravaillée, stylisée, sublime et sans défaut : des clichés en noir et blanc des paysages de l'Ouest américain d'Ansel Adams à la *Terre vue du ciel* de Yann Arthus-Bertrand par exemple. Au cinéma, un film comme *Le fabuleux destin d'Amélie Poulain* de Jean-Pierre Jeunet présente le quartier de Montmartre de façon là aussi stylisée et idéalisée, quasi féerique, où chaque personnage est un archétype décalé.
- L'art peut être aussi un puissant vecteur de propagande politique (Napoléon Bonaparte magnifié par Jacques-Louis David, œuvres réalistes socialistes dans l'ex-Union soviétique, etc.).
- Cette vision du réel déformée par le prisme de l'art peut susciter une conception erronée du réel et engendrer une forme d'inadaptation ou de désarroi : c'est la déception de l'Empereur confronté à la réalité du monde que décrit M. Yourcenar ; c'est le bovarysme, ce sentiment d'insatisfaction qui caractérise l'héroïne de G. Flaubert nourrie de littérature et déçue par la monotonie d'une existence

très éloignée des modèles romanesques. Dans un autre domaine, la fausse perception de soi engendrée, notamment chez les adolescents, par les clichés retouchés des photographies de mode, peut être là aussi source d'un malaise profond.

#### ➤ L'art, un reflet du réel

L'art peut aussi chercher à représenter le réel de manière précise, dans une quête de vérité ou de témoignage.

- L'art se veut alors imitation du réel (*mimèsis*) : le mouvement réaliste entend ainsi donner une image exacte de la réalité d'une époque. Les œuvres de G. de Maupassant, des frères Goncourt ou certains romans d'Émile Zola, que nourrit une investigation précise du réel dont témoignent les « carnets d'enquête », prennent une dimension spéculaire en dépeignant la société de leur temps. Le roman devient le « miroir que l'on promène le long d'un chemin » selon l'expression de Stendhal. Les œuvres picturales de G. Courbet ou de G. Caillebotte constituent aussi des témoignages sur la société rurale ou la vie parisienne du XIXe siècle. Dans *Les Casseurs de pierres*, G. Courbet peint des ouvriers dans une posture humble, insistant sur la pénibilité de la tâche. Des photographes comme Henri Cartier-Bresson ou Walker Evans ont cherché à saisir la réalité sur le vif, par exemple des scènes de rue, pour montrer des instants de vie ou témoigner de la misère sociale.
- En mettant en lumière certains aspects du réel, l'art dévoile et dénonce, amenant le lecteur ou le spectateur à adopter une posture critique. Des œuvres autobiographiques témoignent par exemple de la réalité des camps de concentration (Primo Levi, Jorge Semprun) ou des combats (Maurice Genevoix, *Ceux de 14*). En peinture, des tableaux d'Otto Dix reflètent les horreurs de la Grande Guerre.
- L'art témoigne d'une réalité vécue et rend hommage : au cinéma *L'Armée des ombres* de Jean-Pierre Melville rend compte de l'action et du sacrifice des résistants, *Les Graines du figuier sauvage* de Mohammad Rasoulof, présenté au festival de Cannes en 2024, présente la chronique d'une famille iranienne sous le régime islamique et la résistance courageuse face à l'oppression.

#### ➤ L'art, un détour par l'imaginaire pour interroger le réel

L'art propose un univers parallèle où les règles du quotidien ne s'appliquent plus. Ce « mentir vrai » constitue autant une échappée dans l'imaginaire qu'un moyen détourné d'interroger le réel.

- L'art permet une prise de recul pour mieux penser le monde : c'est le cas de bon nombre d'œuvres de science-fiction, de contes ou de dystopies (*Le Meilleur des mondes* d'Aldous Huxley, *La Ferme des animaux* de George Orwell ou *Blade Runner* de Ridley Scott) qui, en supprimant le réalisme de la fiction, permettent au lecteur d'avoir une vision plus distancée et créent une forme de réflexion alternative, libérée des contraintes du réel.
- Le détour par l'absurde permet d'atteindre paradoxalement une forme de vérité sur le monde : le théâtre de Samuel Beckett ou d'Eugène Ionesco ne présente pas de situations réalistes mais reflète la vanité de la condition humaine.
- En déconstruisant le monde représenté, l'art amène le spectateur à s'affranchir de ses habitudes de pensée et de ses représentations figées du réel pour adopter des angles de vue inédits et questionner sa perception de la réalité. Le cubisme est ainsi une déconstruction du réel qui pose plusieurs plans sur la toile. Il oblige le spectateur à changer de point de vue et à ressentir d'autres émotions face à l'œuvre picturale. Toute forme d'art abstrait plonge le spectateur dans l'inconnu et l'amène à ressentir des émotions inédites. Ainsi, le Surréalisme cherche à explorer les couches inconscientes du réel. Dans *La Persistance de la mémoire*, S. Dalí représente des montres molles, défiant les lois de la physique. Ce tableau ne peint pas le réel de manière directe, mais en déforme les symboles pour donner une vision plus profonde, où le temps, le rêve et l'inconscient se mêlent.

#### Conseils aux futurs candidats pour cette troisième partie :

- Parfaire sa culture générale tout au long de l'année pour pouvoir appuyer sa réflexion sur des exemples en lien avec le sujet. Cela permettra au candidat de recenser, avant la rédaction, des

exemples qui peuvent illustrer pertinemment ses arguments et d'équilibrer ses propos entre texte-source et références personnelles.

- Expliciter, justifier ses exemples en fonction d'idées-arguments qu'il convient aussi de formuler précisément : développer un sens critique qui ne tombe ni dans la narration ni dans l'anecdotique.
- Suivre le plan quand il est suggéré, sinon, veiller au brouillon à organiser son propos et à le structurer à l'aide de liens logiques ou tout au moins, donner à lire une pensée en mouvement, qui progresse.
- Être vigilant sur l'introduction et la conclusion qui sont des moments forts auxquels il faut accorder toute l'attention qui s'impose. La conclusion doit être l'aboutissement de la réflexion et témoigner de la progression de cette dernière. Il est nécessaire d'élaborer une conclusion qui ne se limite pas à une phrase, affirmant une idée et son contraire dans une sorte de nébuleuse « ni oui ni non » et ne rappelant pas explicitement les enjeux du sujet.
- Travailler les savoirs fondamentaux et rédiger régulièrement pour s'entraîner. Revoir les connaissances en langue : ponctuation, syntaxe, orthographe, grammaire. Les meilleures copies se caractérisent par une très bonne maîtrise de la langue et un usage du lexique varié, précis et approprié.
- Organiser son temps et soigner sa copie : produire une copie lisible, aérée.

## ÉPREUVE ÉCRITE DE MATHÉMATIQUES

### Épreuve d'admissibilité

Le cadre de référence des épreuves est celui des programmes de l'école primaire. Les connaissances attendues des candidats sont celles que nécessite un enseignement maîtrisé de ces programmes. Il est attendu du candidat qu'il maîtrise finement et avec du recul l'ensemble des connaissances, compétences et démarches intellectuelles du [socle commun de connaissances, compétences et culture](#), et les [programmes des cycles 1 à 4](#). Des connaissances et compétences en didactique du français et des mathématiques ainsi que des autres disciplines pour enseigner au niveau primaire sont nécessaires.

### Programme de l'épreuve écrite disciplinaire de mathématiques

Le programme de l'épreuve est constitué :

- du programme en vigueur de mathématiques jusqu'au cycle 4 ;
- de la partie « Nombres et calculs » du programme de mathématiques de seconde générale et technologique ([BOEN spécial n°1 du 22 janvier 2019](#)).

Les notions traitées dans ces programmes doivent pouvoir être abordées avec le recul nécessaire à l'enseignement des mathématiques aux cycles 1, 2 et 3.

### Épreuve écrite disciplinaire de mathématiques.

L'épreuve est constituée d'un ensemble d'**au moins trois exercices indépendants**, permettant de vérifier les connaissances du candidat.

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 05/20 est éliminatoire.

La durée de composition est de 3 heures. Le coefficient attribué à l'épreuve est 1.

## Présentation du sujet 2025

L'épreuve de mathématiques est commune aux différents concours (concours externe public, concours externe privé, second concours interne et troisième concours).

Le sujet de la session 2025 est composé de six exercices indépendants recouvrant les champs suivants :

- Exercice 1 : fonctions, équations, proportions ;
- Exercice 2 : probabilités ;
- Exercice 3 : volumes, pourcentages d'évolution, vitesse, utilisation d'un tableur, proportion,

- moyenne, médiane ;
- Exercice 4 : nature des nombres, arithmétique ;
  - Exercice 5 : aire et périmètre ;
  - Exercice 6 : pyramide, théorème de Pythagore, patron, utilisation de Scratch.

L'utilisation de la calculatrice était autorisée.

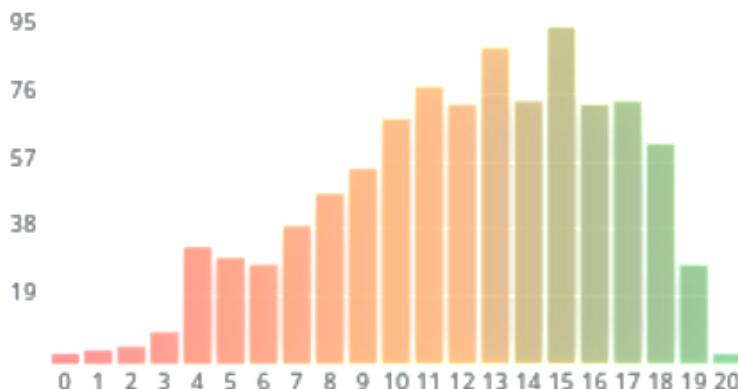
La correction syntaxique et la qualité écrite de la production des candidats ont été prises en compte par l'instauration d'une pénalité globale d'un point maximum sur l'ensemble de la production.

## Éléments statistiques

La dispersion des résultats de la session 2025 est présentée dans le tableau ci-dessous selon les différents concours de recrutement.

Concours	Minimum	Premier Quartile	Médiane	Troisième Quartile	Maximum	Moyenne	Effectif
Concours externe public	0,25	9,75	13	15,75	20	12,55	972
Concours externe privé	1,75	8,31	11,25	15,5	19,5	11,64	148
2 <sup>nd</sup> concours interne public	2,25	7,25	12	15	18,75	11,25	51
3 <sup>ème</sup> concours public	1,5	7,75	10,75	14,25	19,75	10,69	79

### Concours externe public

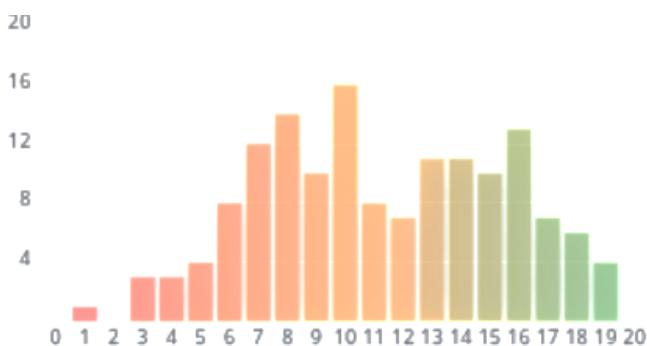


- 972 copies corrigées ;
- 62 candidats ont obtenu une note éliminatoire (6,4 %) ;
- 206 copies pénalisées dans le cadre de la correction syntaxique et de la qualité écrite de la production (21,2 %) ;
- 240 candidats ont obtenu une note supérieure ou égale à 16 (24,7 %).

Exercice	Exercice 1 4 points	Exercice 2 2 points	Exercice 3 5 points	Exercice 4 3 points	Exercice 5 2,5 points	Exercice 6 3,5 points
Moyenne	2,92	1,25	3,44	1,78	1,38	2,08

### Concours externe privé

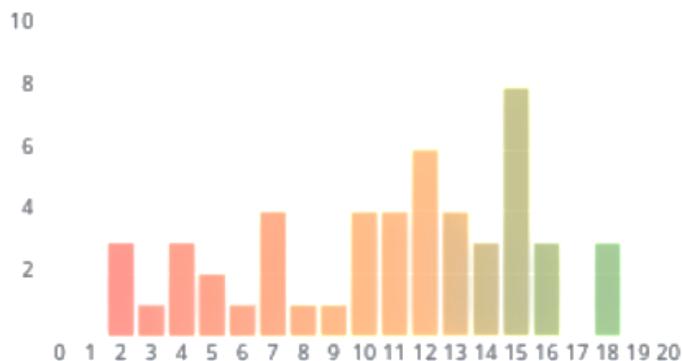
- 148 copies corrigées ;
- 7 candidats ont obtenu une note



- éliminatoire (4,7 %) ;
- 17 copies pénalisées dans le cadre de la correction syntaxique et de la qualité écrite de la production (11,5 %) ;
- 30 candidats ont obtenu une note supérieure ou égale à 16 (20,3 %).

Exercice	Exercice 1 4 points	Exercice 2 2 points	Exercice 3 5 points	Exercice 4 3 points	Exercice 5 2,5 points	Exercice 6 3,5 points
Moyenne	2,7	1,08	3,25	1,56	1,35	1,99

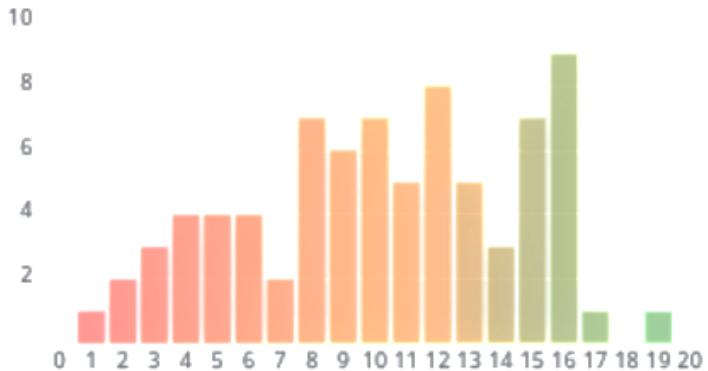
### [ Second concours interne ]



- 51 copies corrigées ;
- 7 candidats ont obtenu une note éliminatoire (13,7 %) ;
- 12 copies pénalisées dans le cadre de la correction syntaxique et de la qualité écrite de la production (23,5 %) ;
- 6 candidats ont obtenu une note supérieure ou égale à 16 (11,8 %).

Exercice	Exercice 1 4 points	Exercice 2 2 points	Exercice 3 5 points	Exercice 4 3 points	Exercice 5 2,5 points	Exercice 6 3,5 points
Moyenne	2,64	1,12	3,37	1,51	1,21	1,84

### [ Troisième concours ]



- 79 copies corrigées ;
- 10 candidats ont obtenu une note éliminatoire (12,7 %) ;
- 13 copies pénalisées dans le cadre de la correction syntaxique et de la qualité écrite de la production (16,5 %) ;
- 11 candidats ont obtenu une note supérieure ou égale à 16 (13,9 %).

Exercice	Exercice 1 4 points	Exercice 2 2 points	Exercice 3 5 points	Exercice 4 3 points	Exercice 5 2,5 points	Exercice 6 3,5 points
Moyenne	2,61	0,98	3,15	1,25	1,26	1,72

## Éléments de correction

Les tableaux ci-après présentent sous forme synthétique des éléments de correction pour chacune des questions des exercices du sujet. Destinés à aider les futurs candidats dans leur préparation du concours, ils ne prétendent ni à l'exhaustivité des démarches de résolution possibles ni à une rédaction attendue.

### [ EXERCICE 1 ]

1	<p>Coût du voyage pour l'organisme A avec une classe de 24 élèves  <math>1\ 500 + 100 \times 24 = 1\ 500 + 2\ 400 = 3\ 900</math></p> <p>Coût du voyage pour l'organisme B avec une classe de 24 élèves  <math>2\ 000 + 85 \times 24 = 2\ 000 + 2\ 040 = 4\ 040</math></p> <p>Conclusion : l'organisme A est le plus avantageux.</p>
2.a	$f(x) = 1\ 500 + 100x$ $g(x) = 2\ 000 + 85x$
2.b	$f(x) = 4\ 300$ $1\ 500 + 100x = 4\ 300$ $x = 28$ <p>28 représente le nombre d'élèves participant à un voyage dont le montant est de 4 300€ pour l'organisme A.</p>
2.c	<p>Chercher à partir de combien d'élèves inscrits il est plus pertinent de choisir l'organisme B revient à résoudre l'inéquation :</p> $f(x) > g(x)$ $1\ 500 + 100x > 2\ 000 + 85x$ $(100 - 85)x > 2\ 000 - 1\ 500$ $15x > 500$ $x > \frac{100}{3}$ $33 < \frac{100}{3} < 34$ : il est préférable de choisir l'organisme B à partir de 34 élèves inscrits.
3.a	<p>La mairie finance les <math>\frac{2}{5}</math> du coût du voyage scolaire.  <math>1 - \frac{2}{5} = \frac{3}{5}</math>.</p> <p>Il reste les <math>\frac{3}{5}</math> du coût du voyage à financer.</p> <p>La coopérative scolaire prendra à sa charge 50% du reste du coût du voyage. <math>\frac{3}{5} \times \frac{1}{2} = \frac{3}{10}</math> et 1</p> <p>Conclusion : les familles paieront les <math>\frac{3}{10}</math> du coût du voyage.</p>

3.b	$2\ 000 + 85 \times 44 = 5\ 740 \text{ €}$ et $3 \times 5\ 740 : 10 = 1722 \text{ €}$ La coopérative paiera 1 722 € pour l'ensemble des 44 élèves. On note $E$ le montant cherché $44 \times E = 1\ 722$ $E = 1722 : 44$ soit : $E \approx 39 \text{ €}$ Par élève, la coopérative paiera environ 39€.
-----	---

## EXERCICE 2

1.	On liste les différents cas. $(1 ; 0 ; 0), (1 ; 1 ; 0), (1 ; 1 ; 1), (1 ; 0 ; 1) ; (0 ; 1 ; 0) ; (0 ; 1 ; 1), (0 ; 0 ; 1)$ et $(0 ; 0 ; 0)$ 1 cas convient sur les 8 cas possibles. La probabilité est donc $\frac{1}{8}$ .
2.	On lance 3 jetons et il n'y a que 2 résultats possibles donc au moins deux lancers seront identiques. Jeanne a raison.
3.	On utilise la liste des différents cas obtenus dans la question 2. 2 cas conviennent sur les 8 cas possibles. La probabilité est donc $\frac{2}{8} = \frac{1}{4}$ . Donc Olivier a tort.

## EXERCICE 3

A.1.	Volume de la fosse $V = \text{aire de la base} \times \text{hauteur}$ $V = 30 \times 15 \times 3$ $V = 1\ 350$ Le volume de la fosse est de 1 350 m <sup>3</sup>
A.2.	Volume de terre $V = \left(1 + \frac{25}{100}\right) \times 1\ 350 = 1\ 687,50$ Le volume de terre à évacuer est de 1 687,50 m <sup>3</sup>
A.3.	Nombre minimal de bennes à remplir $\frac{1\ 687,5}{30} = 56,25$ Le nombre minimal de bennes est 57.
B.1.	$562\ 100 \times \left(1 + \frac{p}{100}\right) = 564\ 000$ $1 + \frac{p}{100} = \frac{564\ 000}{562\ 100} \approx 1,00338$ $p \approx 0,34$
B.2.	Calcul de la hauteur d'eau $V = \text{aire de la base} \times \text{hauteur}$ $564 = 25 \times 12,5 \times h$ $h = 1,8048$ La hauteur fait environ 1,80 m
C.1.	Distance parcourue par l'élève $d = 16 \times 25 = 400 \text{ m}$ Vitesse moyenne de cet élève $v = \frac{d}{t} = \frac{400}{10} = 40 \text{ m/min}$ soit $v = 2,4 \text{ km/h}$
C.2.	$d = v \times t$ $v = 0,6 \text{ m/s}$ , soit 36 m/min $t = 10 \text{ min}$ et $d = 36 \times 10 = 360$ La longueur de la piscine vaut 25 m. $\frac{360}{25} = 14,4$ Cet autre élève aura parcouru 360 m, soit 14,4 longueurs Le nombre de longueurs complètes est donc 14.
C.3.a.	Formule $= B2 * 25$
C.3.b.	Proportion d'élèves ayant parcouru 12 longueurs ou plus :

	6 élèves sur 9 élèves, soit $\frac{2}{3}$ .
C.3.c.	Médiane du nombre de longueurs : 10 – 11 – 11 – 12 – 13 – 14 – 14 – 15 – 16 La médiane est 13 Au moins la moitié des élèves a parcouru au moins 13 longueurs
C.3.d.	Moyenne du nombre de longueurs $\frac{n_1 + \dots + n_9}{9} = \frac{116}{9} \approx 12,9$
C.3.e.	Si la moyenne est égale à 13 pour 10 élèves $13 = \frac{116 + n}{10}$ avec $n$ le nombre de longueurs effectuées par le nouvel élève $130 = 116 + n$ $n = 14$ longueurs

#### [ EXERCICE 4

1.	Des multiples de 45 sont des réponses possibles.
2.	Tous les diviseurs de 45 sont solutions : 1, 3, 5, 9, 15, 45.
3.	Tout multiple de 9 non multiple de 5 est une réponse possible.
4.	2 ou 10 sont des réponses possibles.
5.	1 ou 6 sont des réponses possibles.

#### [ EXERCICE 5

1.	La figure C
2.	La figure H
3.	Les figures H, I, J et C.
4.	Les paires AG (ou AK) – EI – BJ conviennent

#### [ EXERCICE 6

1.	En utilisant le théorème de Pythagore dans le triangle ADC rectangle en D, on a $AC^2 = AD^2 + DC^2 = 4^2 + 4^2 = 32$ $SA^2 + SC^2 = 4^2 + 4^2 = 32$ $AC^2 = SA^2 + SC^2$ et $SC = SA$ Le triangle ASC est rectangle en S (réciproque du théorème de Pythagore) et isocèle en S.
2.	La figure 2 ne convient pas car deux triangles (T3 et T4) vont se superposer. La figure 3 ne convient pas car deux des triangles (T1 et T4) sont isocèles et non équilatéraux. La figure 1 convient : les triangles sont équilatéraux, la base est carrée et la figure a les critères d'un patron.
3	Puisque 1 cm = 20 pas, 4 cm vaut 80 pas M : 80 ; N : 90 ; R : 60 ; P : 80 ; T : 4

#### Analyse des productions des candidats

#### [ Remarques générales

Dans le cadre du concours de recrutement de professeurs des écoles, les candidats appelés à

enseigner les mathématiques à l'école primaire doivent faire preuve d'une solide maîtrise des contenus disciplinaires. Cette exigence s'étend à la rigueur des raisonnements, à la clarté des rédactions et à la pertinence des justifications apportées. Une connaissance approfondie des dimensions didactiques de l'enseignement des mathématiques est également attendue. Elle permet d'adopter une posture réflexive sur les enjeux d'apprentissage et de prévenir l'introduction de raccourcis ou de conceptions erronées susceptibles d'entraver la progression des élèves.

Les réponses proposées par les candidats doivent témoigner d'un raisonnement construit, explicite et cohérent, fondé sur une mobilisation efficace des savoirs. La précision du vocabulaire disciplinaire et du langage utilisé, le respect des notations mathématiques conventionnelles et la correction orthographique sont des éléments essentiels de l'évaluation. Une relecture active de sa production est recommandée pour limiter les erreurs, clarifier les propos et recentrer la réponse sur le sens des notions mathématiques abordées. Il est également important de faire preuve d'esprit critique à chaque étape du raisonnement : la vérification de la vraisemblance d'un résultat, la cohérence des unités, ou encore la pertinence de la méthode choisie sont autant d'indices d'une démarche réfléchie.

Le jury insiste sur le fait que les candidats doivent renforcer leur maîtrise des théorèmes fondamentaux et leur capacité à résoudre des problèmes nécessitant plusieurs étapes.

Le jury recommande aux candidats de s'appuyer sur les ressources disponibles sur le site Éduscol, en particulier les documents relatifs à la résolution de problèmes, qui constituent des repères utiles pour approfondir les connaissances professionnelles attendues et nourrir la préparation au concours.

Par ailleurs, la gestion du temps constitue un aspect structurant de l'épreuve. Une lecture attentive des consignes, une sélection rigoureuse des informations pertinentes, ainsi qu'une rédaction synthétique évitant la recopie de l'énoncé ou des paraphrases inutiles, sont attendues. Ces compétences méthodologiques traduisent une organisation efficace et une conscience des exigences professionnelles liées au métier d'enseignant.

Enfin, la présentation matérielle de la copie fait pleinement partie de l'évaluation. Une mise en page claire, une aération suffisante, une pagination soignée, la distinction explicite entre les différentes parties ou exercices, ainsi qu'une mise en valeur des résultats contribuent à la lisibilité du travail rendu. Ces éléments reflètent la capacité du candidat à produire des supports accessibles et structurés, en cohérence avec les attentes du métier.

## [ EXERCICE 1

L'exercice 1 a été globalement bien traité par les candidats, mais plusieurs points méritent d'être soulignés. La première question a été correctement abordée dans l'ensemble, bien que certains candidats aient montré une méconnaissance de la notion de base forfaitaire, ce qui a impacté la pertinence de leurs calculs. Concernant la question 2.a, si elle a été globalement bien réussie, des confusions entre les notions de fonction  $f$  et image  $f(x)$  ont été observées, et certains candidats n'ont pas reconnu les fonctions affines ni pris en compte la base forfaitaire. Pour la question 2.b, la résolution d'équations a été bien réalisée, mais des erreurs dans l'interprétation des résultats ont été relevées, notamment lorsque les candidats traitent des exemples spécifiques au lieu du cas général ou confondent équations et inéquations. Enfin, la question 2.c a révélé une faible maîtrise de la résolution par inéquation, avec des erreurs fréquentes lors du changement de sens de l'inégalité en cas de division par un nombre négatif. Il était attendu la traduction de l'énoncé par une inéquation et la vérification de la cohérence des résultats. Ces observations mettent en lumière la nécessité pour les candidats de renforcer leur compréhension des notions de fonctions affines et des inéquations, tout en adoptant une approche rigoureuse dans leurs calculs et interprétations.

## [ EXERCICE 2

L'exercice 2 a été moyennement bien traité : plusieurs difficultés récurrentes ont été relevées par le jury. Concernant la question 1, bien que certains candidats aient réussi à construire un arbre des possibles ou un tableau, beaucoup ne maîtrisent pas cette méthode, ce qui a conduit à des erreurs dans le dénombrement des issues possibles. Des confusions dans les calculs de probabilité ont

également été observées, avec des résultats incohérents dépassant parfois 1, sans le recul critique indispensable de la part des candidats.

Pour la question 2, si elle a été assez bien traitée, les justifications manquent souvent de clarté et de concision. Les candidats ont parfois écrit de nombreuses lignes sans parvenir à une conclusion claire, ce qui souligne la nécessité de structurer davantage leur raisonnement et donc leurs réponses. Enfin, la question 3 a été bien réussie lorsque le début de l'exercice était correctement traité, mais peu de réponses correctes ont été relevées dans l'ensemble. Les candidats doivent s'appuyer davantage sur l'arbre de probabilités pour calculer correctement la probabilité et justifier leurs réponses de manière rigoureuse. Le jury relève donc l'importance de maîtriser la compétence Modéliser.

### [ EXERCICE 3

L'exercice 3 a révélé des disparités dans la maîtrise des notions abordées. La question A.1 a été généralement bien traitée, bien que quelques candidats aient confondu les unités, notamment en ne convertissant pas les litres en mètres cubes, ou en utilisant des formules incorrectes comme celle du volume d'une pyramide. La question A.2 a montré une bonne compréhension des pourcentages dans l'ensemble, mais des erreurs dans l'interprétation des résultats ont été relevées, notamment une confusion entre l'augmentation et le volume total. Il est ici essentiel de bien intégrer le volume initial dans les calculs. La question A.3 a été largement réussie, indiquant une bonne compréhension de l'énoncé.

Pour la partie B, la question B.1 a mis en lumière des difficultés dans le calcul des pourcentages, avec des erreurs fréquentes dans la conversion entre écriture décimale et pourcentage. Certains candidats ont proposé des résultats incohérents, dépassant parfois 100 %, encore une fois sans recul critique. La question B.2 a révélé des problèmes liés aux unités, notamment la conversion des litres en mètres cubes, ce qui a impacté la cohérence des réponses.

Enfin, la partie C a montré des résultats contrastés. La question C.1 a été marquée par des confusions dans les conversions, avec des vitesses parfois aberrantes. La question C.2 a été globalement bien traitée, notamment lorsque les conversions étaient maîtrisées. Les questions C.3.a à C.3.e ont révélé des erreurs dans l'utilisation du tableur, des confusions très préjudiciables entre médiane et moyenne, et des problèmes d'arrondis. Cependant, les calculs étaient souvent corrects, même si les interprétations manquaient parfois de rigueur.

### [ EXERCICE 4

L'exercice 4 a mis en évidence des lacunes importantes dans la maîtrise des notions fondamentales liées aux ensembles de nombres et aux opérations. La question 1 a été globalement bien réussie, notamment pour les entiers naturels, mais des confusions entre nombres décimaux et rationnels ont été relevées. Les questions 2 et 3 ont révélé notamment des confusions entre diviseurs et multiples, la non exhaustivité des solutions proposées et des justifications souvent succinctes ou incorrectes.

La question 4 a été moyennement réussie, avec des erreurs fréquentes dans la distinction entre la valeur de  $d$  et  $\frac{45}{d}$ , ainsi que des justifications souvent erronées. Enfin, la question 5 a été la moins

bien réussie de l'exercice : beaucoup de candidats y ont montré une méconnaissance des ensembles de nombres, proposant des réponses incohérentes, comme des nombres négatifs pour des entiers naturels, ou confondant nombres rationnels et nombres décimaux.

Le jury souligne la nécessité pour les candidats de renforcer leur connaissance et leur compréhension des ensembles de nombres. Les inclusions successives de l'ensemble des nombres entiers dans celui des nombres décimaux puis dans celui des nombres rationnels ne semblent pas connues ou comprises pour certains candidats.

### [ EXERCICE 5

Les premières questions de l'exercice 5 ont obtenu un taux élevé de bonnes réponses, à la différence des suivantes qui mettent en exergue une maîtrise fragile des concepts d'aire et de périmètre. En particulier, la question 3 a révélé des difficultés pour certains candidats, notamment une méconnaissance du fait que les figures K et G sont identiques, ce qui a conduit à des erreurs dans les réponses. La question 4 a été la moins bien réussie de l'exercice : de nombreuses confusions y ont été notées, notamment entre les notions de triplet et de paire, ainsi qu'une mauvaise compréhension de l'expression "trois paires de figures", erreur qui dénote une maîtrise de la langue incertaine. Des candidats ont ainsi proposé des triplets au lieu de paires, ou ont confondu aire et périmètre, ce qui a entraîné des réponses incohérentes.

Il est tout particulièrement important pour un professeur des écoles de maîtriser le vocabulaire mathématique de base et les notions qui y sont rattachées comme l'aire et le périmètre et de bien faire la distinction entre les deux notions.

## [ EXERCICE 6

Ce dernier exercice a révélé des difficultés importantes pour de nombreux candidats, notamment en termes de rigueur et de maîtrise des notions fondamentales.

La question 1 a été globalement mal traitée, avec une mauvaise maîtrise de la réciproque du théorème de Pythagore. Les démonstrations étaient souvent incomplètes, mal rédigées ou incorrectes, et plusieurs candidats ont confondu les notions de triangle rectangle et isocèle. La rédaction du théorème et de sa réciproque a également posé problème, avec des confusions fréquentes entre les deux. La question 2 a été mieux réussie, mais les justifications manquaient souvent de clarté et de concision. Les candidats ont rencontré des difficultés à expliquer pourquoi un patron était correct ou incorrect, ce qui souligne un manque de précision dans les raisonnements. Bien que la plupart des valeurs demandées à la question 3 soient souvent correctes, des erreurs spécifiques liées à la valeur de  $R$  ont été relevées pouvant traduire une maîtrise insuffisante concernant les angles dans un triangle et la programmation à l'aide d'un logiciel tel que Scratch. Les candidats sont invités à développer leur pensée algorithmique et à renforcer leur maîtrise de la programmation via le logiciel Scratch notamment.

## ÉPREUVES ÉCRITES D'APPLICATION AU CHOIX

La moyenne des notes obtenues à chacune des trois épreuves

	Concours externe public	3 <sup>ème</sup> concours	Concours externe privé	2 <sup>nd</sup> concours interne
Histoire-géographie EMC	9.72/20	7.83/20	10.02/20	7.74/20
Sciences et technologies	10.25/20	9.62/20	9.87/20	9.45/20
Arts	9.74/20	7.54/20	9.31/20	6.89/20

### 1. Epreuve écrite « Histoire – Géographie – Enseignement Moral et Civique »

L'épreuve soumise aux candidats de cette session 2025 est composée :

- D'une partie Histoire notée sur 12 sur « **Les lois scolaires de Jules Ferry** » visant à expliquer leur rôle dans l'enracinement de la République, plus particulièrement dans les campagnes en France, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> siècle.
- D'une partie EMC notée sur 8 points abordant le **principe de laïcité** à partir des attentes du programme d'EMC (cycle 3), de la charte de la laïcité à l'école et de représentations d'élèves de CM2.

**Les sujets proposés visent à évaluer les capacités des candidats à :**

- **Eclairer le sens des documents proposés en les articulant à une bonne connaissance des programmes et en dépassant la paraphrase.** Les lois scolaires (1882) de Jules Ferry mises en place par la III<sup>e</sup> République s'inscrivent dans le contexte de l'accession des Républicains au pouvoir. Ces

Républicains comme Jules Grévy, Léon Gambetta ou Jules Ferry entendent favoriser l'enracinement du nouveau régime, au sortir d'une longue période (1789-1880) caractérisée par de profonds bouleversements politiques et une grande instabilité. L'école a donc vocation à faire des Français des citoyens éclairés mais aussi émancipés, notamment de la tutelle de l'Eglise (d'où un enjeu de laïcisation des programmes et des personnels). L'affirmation du principe de laïcité, sujet de la seconde partie en EMC, prolonge ces réflexions pour penser la défense de la liberté de conscience et du libre exercice des cultes en France (loi dite de « Séparation », 1905) jusqu'à aujourd'hui. Le jury n'attend pas un propos de « spécialiste » sur ces questions mais une analyse simple et claire des objectifs d'enseignement, une capacité à contextualiser les documents, en éclairer le sens, et à fournir une explication cohérente.

- **Mobiliser des compétences didactiques et pédagogiques en sachant concevoir et mettre en œuvre des séquences et séances pertinentes.**

De fait, les correcteurs soulignent que les meilleurs candidats ont su :

- Faire preuve d'une certaine maîtrise du vocabulaire spécifique à la préparation de classe (séance/séquence, objectif/compétences, modalités de travail, phases d'apprentissage...), et identifier les éléments incontournables d'une fiche de séance/séquence : objectif, connaissance, compétence, plan de séquence, différenciation...
- Ecrire soigneusement, en respectant l'orthographe, les règles de ponctuation, une syntaxe permettant de comprendre les intentions et explications. Identifier avec soin le numéro des questions et chapitrer les écrits lorsqu'il y a plusieurs parties.
- Concevoir une mise en œuvre concrète et adaptée aux élèves, respecter les phases d'apprentissage, proposer une réflexion sur le rôle de l'enseignant, celui des élèves, présenter des éléments de différenciation et d'évaluation, au-delà de formules d'intention souvent peu convaincantes. Proposer une trace écrite, associée à une stratégie d'élaboration avec les élèves.
- L'attribution des notes des candidats s'est fondée sur leur plus ou moins grande réussite à maîtriser ces attendus.

#### **Les résultats des candidats et les enseignements que l'on peut en tirer :**

Tous types de concours confondus (concours externe public, privé, second concours interne, 3<sup>ème</sup> concours), 478 candidats de l'académie de Normandie ont choisi cette épreuve (471 en 2024). Les moyennes pour les deux concours externes, se situent dans une fourchette allant de 9,72 (CRPE externe public) à 10,02 (CRPE externe privé). Le concours interne public est à 7,74 de moyenne (21 copies), tandis que le CRPE 3<sup>e</sup> concours est à 7,83 de moyenne (28 copies).

Ces moyennes sont tirées vers le bas par le fait que 87 candidats ont obtenu une note éliminatoire inférieure ou égale à 5/20.

Ces candidats n'ont pas su faire preuve d'une maîtrise suffisante des attendus de l'orthographe, de la grammaire et de la syntaxe et/ ou d'une absence de maîtrise des contenus et démarches didactiques et pédagogiques nécessaires à l'enseignement de ces disciplines.

#### **Des conseils à l'attention des futurs candidats :**

##### Les contenus disciplinaires :

Il faut savoir maîtriser les notions essentielles des programmes du premier degré. Pour ce faire, une analyse approfondie de chaque thème d'histoire -géographie EMC est nécessaire. Cette analyse suppose de bien comprendre le sens de chaque notion structurante, et l'articuler aux finalités et aux objectifs d'enseignement. Ce travail de fonds suppose la réalisation d'un dossier par thème car les candidats ne peuvent découvrir les notions le jour de l'épreuve, le dossier documentaire du sujet ne peut être compris qu'à l'aune de cette analyse préalable.

##### Les démarches pédagogiques :

Trop de copies se contentent de « plaquer » des démarches apprises sans que le sens de celles-ci soit véritablement compris. Par exemple, des titres de séances sont mentionnés sans qu'ils soient articulés à une question ou un fil directeur identifiable, de même trop de « séquences » ne sont qu'une addition de séances sans articulation entre elles, ni à un fil directeur global.

Trop souvent, des « mises en activité » sont proposées sans quelles soient justifiées. Ainsi des travaux de groupe sont souvent proposées mais le candidat ne dit pas pour quelles raisons il a choisi ce type de dispositif, ni ce qu'il en attend au plan pédagogique. Il est nécessaire aussi d'expliciter les rôles respectifs de l'enseignant et des élèves dans la mise en œuvre d'une activité.

De manière plus générale pour donner du sens et de la cohérence à toute démarche pédagogique, les candidats doivent travailler à :

- L'élaboration d'un fil conducteur fondé sur les notions contenues dans les programmes, fixer un ou des objectifs pédagogiques clairs et énoncer tout en les justifiant, des compétences attendues (socle et programmes) ;
- Tout plan de séquence ou de séance doit prendre appui sur les éléments ci-dessus et chaque phase doit être articulée aux précédentes de manière cohérente jusqu'à l'évaluation qui répond aux objectifs et aux compétences travaillées ;
- Quand un support est mobilisé, le candidat doit pouvoir justifier son choix et montrer que celui-ci permet de répondre aux objectifs attendus.
- Construire des plans de séquence et des séances permettant aux élèves de se questionner, de résoudre une problématique et de s'engager dans la construction de leur savoir. Une approche pluridisciplinaire qui renforce le sens des apprentissages est valorisée.
- Enfin s'assurer d'une maîtrise de la langue française, sans laquelle le métier de professeur des écoles n'est pas envisageable. On rappellera que des fautes de syntaxe et d'orthographe peuvent conduire à une note éliminatoire. Une relecture attentive de la copie après chaque partie est donc indispensable.

## 2. Epreuve écrite de Sciences et technologie

**Epreuve, sujet, barème :**

Le sujet portant sur le thème du Polarpod a permis d'aborder les différents domaines des sciences et technologie en mêlant didactique et pédagogique. L'ensemble des domaines du cycle 3 et 4 : corps humain, matériaux, objets techniques et codage a été abordé, complété par l'énergie et des questions portant sur l'environnement et l'éducation au développement durable. Il a été également demandé aux candidats d'imaginer des situations de classe réelles et de s'appuyer sur des connaissances pédagogiques.

Ce sujet riche a attiré beaucoup de candidats et probablement certains candidats qui normalement auraient choisi les arts ou l'histoire / géographie. Cela a probablement expliqué les très mauvaises notes de certains candidats.

2 <sup>nd</sup> concours interne		
Note la plus basse	Moyenne	Note la plus haute
4,25	9,45	13,75
3 <sup>ème</sup> concours		
3,25	9,62	15,25
Concours privé externe		
5,25	9,87	15,75
Concours publique externe		
3,50	10,25	17,75

Nombre de candidats ayant obtenu une note éliminatoire (inférieure à 5)

	Nombre de copies avec une note < 5
--	------------------------------------

<b>2<sup>ème</sup> concours interne</b>	1
<b>3<sup>ème</sup> concours</b>	4
<b>Concours privé externe</b>	0
<b>Concours public externe</b>	17
<b>total</b>	22
<b>%</b>	5,04 %

## Niveau des candidats

Comme l'an passé, malgré l'apparente facilité du sujet, les exigences en termes de connaissances, de lexique et de rigueur scientifique ont rendu ce sujet finalement assez discriminant. Les candidats dans l'ensemble ne maîtrisent pas suffisamment les concepts ni le vocabulaire scientifique.

- De très grosses lacunes en orthographe, syntaxe ont entraîné pour un nombre important de copies le retrait de points de pénalités.
- Des difficultés à prélever dans les documents les informations essentielles
- Un manque de connaissances de base (par exemple différence entre météo et climat) Du point de vue pédagogique, la mise en œuvre de situations et d'activités pédagogiques reste encore abstrait pour un certain nombre de candidats.

## 3. Épreuve écrite d'Arts

### Les résultats des candidats et les enseignements que l'on peut en tirer :

Tous types de concours confondus (concours externe public, privé, second concours interne, 3<sup>ème</sup> concours), 252 candidats de l'académie de Normandie ont choisi cette épreuve. Les moyennes pour les deux concours externes, se situent dans une fourchette allant de 9,74 (CRPE externe public) à 9,31 (CRPE externe privé). Le concours interne public est à 6,89 de moyenne (7 copies), tandis que le CRPE 3<sup>e</sup> concours est à 7,54 de moyenne (19 copies).

28 candidats ont obtenu une note éliminatoire inférieure ou égale à 5/20. Ces candidats n'ont pas su faire preuve d'une maîtrise suffisante des attendus de l'orthographe, de la grammaire et de la syntaxe et/ ou d'une absence de maîtrise des contenus et démarches didactiques et pédagogiques nécessaires à l'enseignement de ces disciplines.

### Pour les arts plastiques :

Le sujet proposé s'inscrit dans la partie du programme consacrée à la narration et au témoignage par les images du cycle 2. L'attendu consiste à concevoir une séance permettant aux élèves d'expérimenter la relation entre texte et image à des fins d'illustration et de création, en mobilisant des ressources variées (journaux, lettres, outils scripteurs...). Le dossier iconographique met en lumière des œuvres où le texte devient matière plastique et support narratif. Ainsi, Alechinsky associe calligraphie et peinture pour produire des œuvres spontanées où l'écriture prolonge le geste pictural. Joël Ducorroy joue, lui, sur le langage en sérigraphiant des plaques typographiques, créant un dialogue ludique entre mots et image, à la manière des artistes Pop et de Magritte. Enfin, Jacques Villeglé collecte et assemble des fragments d'affiches lacérées où textes et images mêlés racontent, à travers le hasard et l'usure, une mémoire collective urbaine. Ces démarches permettent d'aborder avec les élèves les notions de signe, de composition et de narration visuelle, tout en développant leur capacité à expérimenter supports et techniques. Ce travail croise ainsi plusieurs compétences du programme : produire, observer, exprimer et mettre en relation des pratiques artistiques contemporaines.

## Pour l'Éducation musicale :

Le sujet de cette année donnait l'occasion d'aborder un niveau d'enseignement avec lequel les candidats sont généralement peu familiarisés : la petite section du Cycle 1, qui plus est, en première période. Le support musical fourni - *Un canard a dit à sa cane* (Source : Musique Prim', réseau CANOPÉ) - devait permettre de cibler deux points du programme en lien avec une **approche vocale adaptée** à de très jeunes enfants et l'**acquisition d'un répertoire** de comptines et de chansons, mais aussi avec une **approche motrice** collective sous forme de ronde **dansée**. Les autres documents cernaient le contexte de la situation d'apprentissage associée à l'usage de la comptine et invitaient à une **réflexion argumentée** autour des dysfonctionnements didactiques et pédagogiques relevés dans une fiche de préparation d'activité. A la lumière d'un texte complémentaire abordant *La Danse chez les petits et tout-petits* en Cycle 1 (*Comptines & jeux chantés dansés*, Inspection académique Moselle, Académie de Nancy-Metz (extraits)) et d'un extrait des programmes, il était par conséquent souhaité que le candidat sache dégager un certain nombre d'attendus attestant, en creux, non seulement de sa **connaissance des contraintes afférentes au niveau de développement cognitif** de cette tranche d'âge, mais aussi aux **gestes professionnels qui doivent en découler et être anticipés**.

Les copies qui ont pu être les mieux valorisées ont donc su faire état, au fil du développement, d'**une vraie connaissance** de la comptine en tant qu'**objet musical** : répertoire profane et populaire ; forme alternant la strophe vocale et la ritournelle instrumentale ; structure de la strophe en 2 phrases tonales suspensives puis conclusives ; carrure de 8 mesures ; tempo modéré ; mètre à 3 temps renvoyant à un rythme de valse (avec un départ en anacrouse/levée renforçant le côté dansant) et non à une marche comme il a trop souvent été mentionné ; conduite mélodique avec des sauts intervalliques et un ambitus peu abordables au niveau de chant de très jeunes enfants ; rapport texte/musique d'écriture syllabique, mais avec un champ lexical et un sens du message qui pouvaient interroger le rapport à certains stéréotypes sociétaux... Tous ces éléments d'analyse étaient parfaitement accessibles à des candidats bien préparés.

Trop souvent, néanmoins, les candidats se sont affranchis d'un tel descriptif pour ne se consacrer majoritairement qu'à l'analyse didactique et pédagogique de la fiche de préparation et, dans une moindre proportion, à la projection dans une **activité dansée, stratégie** de contournement qui, sans appui sur le support musical de départ, perdait immanquablement en efficience. Si certains ont cependant fait preuve d'une **réelle** prise en compte du contexte de la situation d'enseignement (moment dans la journée, difficulté du rapport corporel individuel à l'espace et au grand collectif...) pour proposer des adaptations pertinentes qui en tiennent compte, d'autres ont eu tendance à juxtaposer des **activités-types**, déconnectées des problématiques soulevées par le contenu à traiter.

## Des conseils à l'attention des futurs candidats

Au regard des copies analysées lors de cette session, le jury formule plusieurs recommandations essentielles pour accompagner les futurs candidats dans leur préparation à l'épreuve d'arts du CRPE.

### 1. Développer de réelles capacités d'analyse

Il ne suffit pas de décrire les œuvres ou documents fournis ; il est impératif de les analyser en identifiant leurs **caractéristiques plastiques/musicales, techniques et expressives** et en les contextualisant. Cette démarche témoigne de la culture artistique du candidat et de sa **capacité à mobiliser des références pertinentes en éducation artistique et culturelle**. L'esprit critique est fondamental : il s'agit de percevoir l'intérêt pédagogique des œuvres et d'en anticiper les éventuels obstacles sur le plan cognitif.

### 2. Savoir formuler et suivre une problématique

La problématique constitue le fil conducteur du travail attendu. Elle doit être clairement identifiée et guider la structuration de l'analyse et des propositions. Les documents du corpus doivent être intégrés

de manière dynamique à cette problématique, et non simplement listés. Ils viennent nourrir la réflexion et étayer l'argumentation.

### **3. Proposer des situations concrètes et adaptées**

Les mises en œuvre pédagogiques doivent être réalistes, précises et adaptées aux capacités des élèves du cycle concerné. Le candidat doit anticiper l'activité des élèves, en expliciter les enjeux et identifier les apprentissages visés. Les séances doivent dépasser le simple « faire » pour devenir des expériences artistiques riches et formatrices, articulées à un projet d'apprentissage structuré et progressif. Il sera alors bienvenu de ne pas omettre la dimension de l'évaluation et, pour y parvenir, de la construction des compétences qui y seront expertisées.

### **4. Maîtriser le rôle des références artistiques**

Les œuvres ne doivent pas être envisagées comme de simples modèles ou illustrations. Elles ont un rôle à jouer dans le processus de création et de réflexion des élèves. Il est attendu des candidats qu'ils sachent articuler pratique plastique/musicale et découverte d'œuvres dans une démarche pédagogique cohérente. Les références culturelles personnelles, si elles peuvent être valorisantes lorsqu'elles sont convoquées à bon escient, n'apparaissent pertinentes que lorsqu'elles entrent en résonnance directe avec les questions évoquées par le corpus documentaire et l'âge du public concerné.

### **5. Soigner la langue et le lexique professionnel**

Enfin, la qualité de l'expression écrite est une exigence incontournable : clarté, correction grammaticale et orthographique, et usage d'un lexique précis et adapté aux disciplines artistiques sont attendus. Les candidats doivent veiller à adopter un langage professionnel et structuré, valorisant la lisibilité et la rigueur de leur propos.

### **6. Nourrir sa réflexion professionnelle et oser l'esprit critique**

Afin de se préparer de manière rigoureuse à cette épreuve tout au long de l'année, il est enfin vivement recommandé aux candidats, en complément de la formation dispensée, de s'engager dans une lecture approfondie d'ouvrages de référence portant sur les capacités et les limites cognitives d'un enfant (attentionnelles, perceptives, analytiques, motrices, expressives...), de la maternelle jusqu'à l'entrée au collège. La mobilisation croisée de ces connaissances (musicologiques, programmatiques, éducatives), adossée à une posture réflexive et critique, constitue un levier essentiel pour atteindre le niveau d'expertise attendu.

Ces conseils visent à rappeler que la réussite à cette épreuve repose autant sur la maîtrise des contenus disciplinaires et didactiques que sur la capacité à construire une réflexion critique et contextualisée, appuyée sur des propositions pédagogiques réalistes et argumentées.

## **ÉPREUVES D'ADMISSION**

### **Préambule :**

L'épreuve de leçon porte successivement sur le français et les mathématiques. Elle est notée sur 20 avec un coefficient 4. La note 0 est éliminatoire.

La durée de préparation est de deux heures tandis que la durée de l'épreuve est d'une heure :

- Français : trente minutes. L'exposé de dix à quinze minutes est suivi d'un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette première partie
- Mathématiques : trente minutes. L'exposé de dix à quinze minutes est suivi d'un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette seconde partie.

### **Sur le concours externe**

Nombre de postes : 420

Nombre de candidats admissibles : 685 (99 hommes -14.45% - et 586 femmes – 85.55%)

La distribution des notes est la suivante :

EPREUVE	Nombre de candidats Note $\geq 10$	Nombre de candidats Note $\leq 10$	Nombre absents	Nombre d'admissibles	Moyenne générale sur l'épreuve
Leçon	402	268	15	685	11.63 sur 20
Entretien	435	229	20	685	11.95 sur 20
Facultative Langues Vivantes	250	103	49	402	12.24 sur 20

### **Sur le 3<sup>ème</sup> concours**

Nombre de postes : 20

Nombre d'admissibles : 32 (2 hommes -6.25% - et 30 femmes – 93.75%)

La distribution des notes est la suivante :

EPREUVE	Nombre de candidats Note $\geq 10$	Nombre de candidats Note $\leq 10$	Nombre absents	Nombre d'admissibles	Moyenne générale sur l'épreuve
Leçon	14	16	1	32	8.97 sur 20
Entretien	13	17	2	32	9.25 sur 20

<b>Facultative Langues Vivantes</b>	8	2	2	12	<b>13.50 sur 20</b>
---	---	---	---	----	---------------------

### **Sur le concours externe privé**

Nombre de postes : 30

Nombre de candidats admissibles : 70 (5 hommes -7.14% - et 65 femmes – 92.86%)

La distribution des notes est la suivante :

<b>EPRÉUVE</b>	<b>Nombre de candidats Note ≥ 10</b>	<b>Nombre de candidats Note ≤ 10</b>	<b>Nombre absents</b>	<b>Nombre d'admissibles</b>	<b>Moyenne générale sur l'épreuve</b>
<b>Leçon</b>	43	27	0	70	<b>12.13 sur 20</b>
<b>Entretien</b>	41	29	0	70	<b>11.92 sur 20</b>
<b>Facultative Langues Vivantes</b>	24	3	1	28	<b>14.26 sur 20</b>

### **Sur le 2<sup>nd</sup> concours interne public**

Nombre de postes : 5

Nombre de candidats admissibles : 9 (1 homme -11.11% - et 8 femmes – 88.89%)

La distribution des notes est la suivante :

<b>EPRÉUVE</b>	<b>Nombre de candidats Note ≥ 10</b>	<b>Nombre de candidats Note ≤ 10</b>	<b>Nombre absents</b>	<b>Nombre d'admissibles</b>	<b>Moyenne générale sur l'épreuve</b>
<b>Leçon</b>	4	5	0	9	<b>8.40 sur 20</b>
<b>Entretien</b>	6	3	0	9	<b>11.06 sur 20</b>
<b>Facultative Langues Vivantes</b>	1	1	2	4	<b>14.50 sur 20</b>

## I. **Première épreuve orale : « Leçon » en mathématiques et français**

### A. Présentation générale de l'épreuve

L'épreuve porte successivement sur le français et les mathématiques. Elle a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement à l'école primaire dans chacune de ces matières, permettant d'apprécier la maîtrise disciplinaire et la maîtrise des compétences pédagogiques du candidat. Le jury soumet au candidat deux sujets de leçon, l'un dans l'un des domaines de l'enseignement du français, l'autre dans celui des mathématiques, chacun explicitement situé dans l'année scolaire et dans le cursus de l'élève.

Afin de construire le déroulé de ces séances d'enseignement, le candidat dispose en appui de chaque sujet d'un dossier fourni par le jury et comportant aux plus quatre documents de nature variée : supports pédagogiques, extraits de manuels scolaires, traces écrites d'élèves, extraits des programmes... Le candidat présente successivement au jury les composantes pédagogiques et didactiques de chaque leçon et de son déroulement.

Chaque exposé est suivi d'un entretien avec le jury lui permettant de faire préciser ou d'approfondir les points qu'il juge utiles, tant sur les connaissances disciplinaires que didactiques.

Coefficient 4. L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

Remarques :

Conformément à l'arrêté du 25 janvier 2021, la leçon, première épreuve d'admission au CRPE, consiste en l'exposé d'une séance d'enseignement. À la suite des épreuves écrites de français et de mathématiques dont l'objectif est l'évaluation des connaissances et compétences disciplinaires, la leçon a pour ambition d'évaluer les compétences didactiques et pédagogiques des candidats. La leçon n'est donc pas un exposé disciplinaire, mais une épreuve pratique s'appuyant sur les connaissances didactiques et pédagogiques du candidat. Elle porte sur un sujet fourni par le jury pour un niveau scolaire donné.

Des auditeurs libres peuvent demander à assister à un entretien, en tant qu'observateur silencieux assis en fond de salle. Ces personnes, après avoir déposé leur demande auprès de la DEC du Rectorat, doivent se présenter au moins 30 minutes avant le début de l'épreuve aux organisateurs. Ces observateurs seront accueillis dans la mesure du possible, sous réserve de l'accord du candidat observé et dans la limite de deux observateurs par groupe horaire. Un observateur inscrit doit prévenir la DEC suffisamment tôt de son absence, le cas échéant. Le jury rappelle qu'un candidat est libre d'accepter ou non la présence silencieuse en fond de salle, d'un observateur.

#### **Durée de l'épreuve :**

Durée de préparation : deux heures

Durée de l'épreuve : une heure

- Français : trente minutes. L'exposé de dix à quinze minutes est suivi d'un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette première partie
- Mathématiques : trente minutes. L'exposé de dix à quinze minutes est suivi d'un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette seconde partie.

## B. Les sujets

Le sujet précise le niveau ou les niveaux de classes visés et indique la période de l'année à laquelle se situe la séance à construire. Par exemple, il peut s'agir d'une classe CP en période 1 ou d'un cours double CM1-CM2 en période 3.

- Le sujet précise la séquence dans laquelle se situe la séance que doit présenter le candidat, ainsi que le positionnement de la séance dans cette séquence.
- Le sujet est explicitement articulé au programme.
- En français, le sujet porte sur l'un des trois cycles de l'école primaire et sur l'une des différentes composantes qui structurent l'enseignement de la langue à la maternelle et du français aux cycles 2 et 3.
- En mathématiques, le sujet porte sur l'un des trois cycles de l'école primaire.

### Exemple de sujets :

<b>Domaine :</b> Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions : l'oral	<b>Cycle :</b> Cycle 1	<b>Classe :</b> MS
<b>Période :</b> 3	Séance de structuration	
<b>Place dans la séquence :</b>	Les élèves sont allés visiter un musée.	
<b>Sujet :</b> <b>Après la visite dans un musée, dans le cadre d'une séquence d'enseignement à partir d'une œuvre d'art, vous réalisez une séance de structuration du lexique.</b> <p>Décrivez les activités proposées, vous expliciterez vos choix mais aussi les objectifs visés, la place de l'enseignant, le rôle des élèves et l'organisation matérielle.</p>		

<b>Domaine :</b> Espace et Géométrie – Découverte du cube	<b>Cycle :</b> Cycle 2	<b>Classe :</b> CE2
<b>Période :</b> 4	Début de la séquence	
<b>Place dans la séquence :</b>	Séance de découverte	
<b>Sujet :</b> <b>En vous appuyant si besoin sur les documents ci-dessous, dans une séquence visant la connaissance du cube, vous présenterez une première séance.</b> <p>Le candidat fera apparaître les objectifs, les points de vigilance, les choix pédagogiques et didactiques et l'activité attendue des élèves.</p>		

### Composition du dossier sur lequel s'appuie le sujet :

- Le dossier ne saurait excéder 2 ou 3 pages A4, compte tenu du temps de préparation imparti et de la durée de l'épreuve.
- Si cela est jugé utile par les concepteurs, le dossier fournit un extrait du programme ou d'autres documents institutionnels tels que les *Attendus de fin d'année* ou les *Repères annuels de progression*.
- Le dossier intègre des éléments variés jugés utiles. Il peut s'agir d'extraits de documents ressources institutionnels, d'extraits de manuels, d'albums ou de livres de littérature, de documents produits par un enseignant, de travaux d'élèves, etc.

- Les sujets de français et de mathématiques sont couplés de telle sorte qu'ils concernent toujours deux cycles différents.

**Ce qui pourra être attendu des candidats** (*cf. Note de commentaire relative à l'épreuve de leçon en français et en mathématiques (1ère épreuve d'admission)*)

- Le candidat indique clairement ses objectifs d'enseignement.
- Le candidat expose, face au jury, le déroulement de sa séance ainsi que ses choix pédagogiques, justifiés par sa réflexion didactique.
- Le candidat intègre l'activité des élèves à sa présentation de séance.
- Le candidat s'appuie sur l'extrait du programme qui lui a été éventuellement fourni. Si les grandes lignes des programmes doivent lui être familières, il n'en est en effet pas exigé une connaissance précise.
- Le candidat exploite le dossier. Il peut, s'il l'estime nécessaire, faire appel à des documents extérieurs au dossier dont il aurait connaissance. Il explicite, lors de l'entretien, les motifs qui l'ont amené à minorer éventuellement un document fourni par le dossier.
- Le candidat est évalué sur sa capacité à construire une réflexion d'ordre didactique et pédagogique et à la justifier ou à la faire évoluer lors de l'entretien.

Nous rappelons que le candidat peut commencer librement sa prestation par l'exposé en français ou en mathématiques, après en avoir informé le jury.

Nous recommandons aux candidats qui souhaitent mesurer eux-mêmes le temps, en plus des examinateurs, de s'équiper préférablement d'un simple chronomètre ou d'une montre.

## C. La prestation des candidats

### A.) Exposé

Dans une large majorité, et pour les deux disciplines, l'exposé oral des candidats est d'une durée généralement comprise entre 10 et 15 minutes. Fréquemment, le candidat n'a pas tenu compte de tous les termes de l'énoncé, notamment la place de la séance dans la séquence et dans l'année, au risque de s'en éloigner sensiblement.

Certains candidats décrivent, voire paraphrasent les documents que le jury connaît déjà, sans amorcer une forme d'analyse ni de regard critique au service du propos qui va suivre ni pour la construction de la séance attendue.

Le jury conseille aux candidats de personnaliser, voire personnifier, davantage leur présentation afin de donner une incarnation à la situation et ne pas évoquer une situation trop fictive à laquelle le candidat aura du mal à revenir lors de l'entretien. La place et le rôle de chaque personne (professeur, élève, voire ATSEM) est à préciser. Ainsi les sujets relatifs au cycle 1 illustrent trop souvent un déficit de connaissance du futur environnement professionnel du candidat (temporalité, espace classe, ressources humaines et matérielles).

Certains candidats ne tiennent pas compte de la problématique suggérée par le sujet pour proposer une séance artificielle (lancement, recherche, mise en commun, institutionnalisation, bilan). Le jury constate que les candidats sont davantage mis en difficulté face à des séances de découverte.

Le jury constate que de nombreux candidats proposent une phase de correction, souvent envisagée comme un temps collectif, vide de sens. L'évaluation est généralement présentée de façon sommaire, comme finalité et non comme outil.

Enfin, le jury constate globalement que les candidats ont une posture qui sied à la situation d'un concours professionnel discriminant, par le discours, le niveau de langage, les convenances de civilité voire l'attitude physique et vestimentaire. L'absence d'un de ces éléments est préjudiciable au candidat.

**Généralement, les prestations de qualité se caractérisent par :**

- Une bonne gestion du temps : ne pas s'attarder sur une description du sujet ni des documents mais prendre le temps de décrire la séance et la séquence en convoquant rétroactivement les documents choisis, critiqués ou investis.
- Une présentation dynamique, voire par l'utilisation du tableau mis à disposition.
- Une analyse pertinente des objets d'apprentissage.
- Une bonne problématisation de la situation proposée.
- Une conception claire et pragmatique de la séance imaginée.
- Des choix didactiques appropriés, des objectifs d'enseignement et des enjeux d'apprentissage clairement identifiés.
- Une bonne exploitation du dossier fourni. Le candidat peut, s'il l'estime nécessaire, faire appel à des documents extérieurs au dossier dont il aurait connaissance. Il peut expliciter, lors de l'entretien, les motifs qui l'ont amené à minorer éventuellement un document.
- Une énonciation du plan lors de l'exposé oral, pour mieux structurer le propos.
- Une attention particulière et favorable au candidat lorsque celui-ci évoque une forme de différenciation, à partir de critères de réussites explicités.
- Une ouverture de la séance ou de la séquence vers d'autres domaines d'apprentissages pour renforcer des compétences plus complexes.

**B ) Entretien**

Le jury met en garde contre l'utilisation « passe-partout » de termes, de références à des auteurs ou concepts que certains candidats essaient de glisser sans être en mesure de les développer ni de les expliciter à l'occasion de questions précises.

Le jury met en garde contre certains tics de langage qui alourdissent le discours et remarque parfois une utilisation approximative de la langue orale (liaisons, accords) clairement incompatible avec le niveau d'exigence demandé dans ce concours.

Le jury constate des faiblesses didactiques récurrentes en maths (ex : chiffre/nombre, fractions) comme en français (ex : graphème/phonème).

En mathématiques, la manipulation est très peu évoquée ni conçue comme phase nécessaire à la construction de concepts. Les candidats s'attardent sur la question et l'organisation sociale au détriment du choix d'un matériel utile.

En français, le jury constate que l'oral est souvent négligé en cycles 2 et 3. De même, la méconnaissance de la place de l'écrit en cycle 1 met parfois en difficultés les candidats.

Les prestations de qualité se démarquent en ce que :

- L'activité de l'élève est au centre des préoccupations du candidat.
- La manipulation en mathématiques est pertinemment convoquée.
- Une bonne connaissance et des références à la littérature jeunesse, à des chants comptines ou poésies.
- Des modalités de différenciation sont proposées et les supports précisés, par les meilleurs candidats.
- La place de l'évaluation est réfléchie et approfondie, qu'elle soit diagnostique, formative ou sommative.
- La prise en compte du questionnement du jury repose sur de bonnes connaissances didactiques ou pédagogiques. Les ressources comme les guides disponibles sur Eduscol sont pertinemment convoquées avec des références comprises par le candidat et réinvesties à juste propos dans la séance imaginée.
- Le niveau de langue est adapté.
- Le candidat a une capacité à entrer dans le débat, à faire évoluer ses propositions. Les meilleurs candidats sont capables de mettre à distance leur proposition initiale et faire évoluer leur projet d'enseignement, en prenant en compte le contexte de la classe et de l'école.
- Le lexique théorique est correctement maîtrisé et réinvesti.

Le jury recommande fortement aux candidats d'enrichir leur préparation par différents vecteurs et médias (cours, ouvrages didactiques et pédagogiques et particulièrement les documents institutionnels disponibles sur Eduscol, tels que les guides).

Statistiques des notes (session 2025 – Académie de Normandie) :

<u>Concours</u>	<u>Moyenne exposé Français</u>	<u>Moyenne entretien Français</u>	<u>Moyenne Français</u>	<u>Moyenne exposé Maths</u>	<u>Moyenne entretien Maths</u>	<u>Moyenne Maths</u>	<u>Moyenne Globale</u>
	<u>/8</u>	<u>/12</u>	<u>/20</u>	<u>/8</u>	<u>/12</u>	<u>/20</u>	<u>/20</u>
Externe public	4,6	7	11,6	4,5	6,7	11,2	11,4
Troisième concours	4,4	6,8	11,2	4,3	6,6	10,9	11
Concours privé	4,3	6,7	11	3,3	6	9,3	10,2

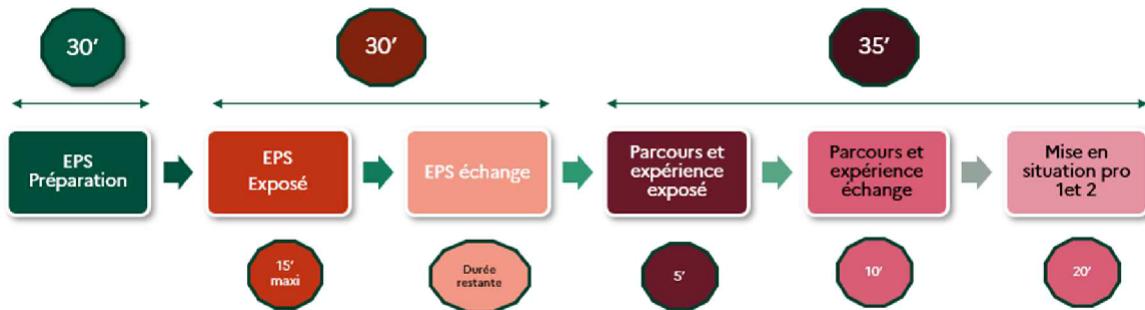
## II. Deuxième épreuve orale : « Entretien »

L'épreuve comporte deux parties et dure 65 minutes. Le candidat dispose de trente minutes de préparation.

L'épreuve est notée sur 20. Chaque partie est notée sur 10 points. Coefficient 2.

La note 0 obtenue à l'une ou l'autre des deux parties est éliminatoire.

### Chronologie de l'épreuve



**La première partie (trente minutes) est consacrée à l'éducation physique et sportive**, intégrant la connaissance scientifique du développement et la psychologie de l'enfant.

A partir d'un sujet fourni par le jury, proposant un contexte d'enseignement et un objectif d'acquisition pour la séance, il revient au candidat de choisir le champ d'apprentissage et l'activité physique support avant d'élaborer une proposition de situation(s) d'apprentissage qu'il présente au jury. **Cet exposé ne saurait excéder quinze minutes**.

Il se poursuit par un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette première partie (de 15 à x minutes). Cet entretien permet d'apprécier d'une part les connaissances scientifiques du candidat en matière de développement et la psychologie de l'enfant, d'autre part sa capacité à intégrer la sécurité des élèves, à justifier ses choix, à inscrire ses propositions dans une programmation annuelle et, plus largement, dans les enjeux de l'EPS à l'école.

### Les constats des jurys

Cette épreuve est discriminante. Elle met en avant les connaissances didactiques et pédagogiques des candidats qui restent globalement très hétérogènes. Les meilleurs candidats proposent des situations d'apprentissage permettant aux élèves de se confronter réellement aux obstacles. Ces candidats sont également capables de répondre de façon pertinente aux questions posées et de réajuster leurs propositions initiales.

En EPS, il est attendu du candidat qu'il contextualise le sujet et montre qu'il a fait sienne la problématique, qu'il inscrive sa séance dans une programmation plus large, rappelant les enjeux de l'EPS, et qu'il soit capable de situer le cadre de référence, notamment les lois relatives au système éducatif ou l'inclusion des personnes porteuses de handicap.

D'une façon générale, les candidats en réussite ont montré :

- De très bonnes connaissances pédagogiques et didactiques en EPS ;
- Une prise en compte du développement moteur et psychologique de l'enfant et de l'hétérogénéité d'une classe dans leurs propositions pédagogiques ;
- Une réelle capacité à proposer des situations d'enseignement précisément définies en lien avec les enjeux identifiés. A cela s'ajoute la capacité de mettre en cohérence les hypothèses des causes de ces obstacles avec la séance proposée ;
- Une très bonne vision globale de la séquence et une capacité à y inclure des éléments de pluridisciplinarité et/ou interdisciplinarité et des références aux parcours éducatifs dans leur séquence ;
- Une capacité à intégrer les apprentissages langagiers dans le déroulé de leur séquence ;
- Une capacité à organiser leur exposé en planifiant leur propos et à répondre au jury de façon claire et étayée ;

Des constats négatifs ont toutefois été notés :

- Des difficultés à organiser une programmation en utilisant les 4 champs d'apprentissage ;
- Un vocabulaire technique pauvre relevé chez certains candidats ;
- Des candidats parfois très éloignés de la réalité d'une classe ;
- Une méconnaissance des capacités motrices des élèves en fonction de leur âge ;
- L'aspect ludique n'est pas toujours mis en avant pour les situations proposées en maternelle ou pour palier l'apprehension des élèves en fonction des APSA, comme par exemple en natation ;
- Certains candidats proposent une succession de jeux sans véritables objectifs d'apprentissages ciblés ce qui amène bien souvent à une absence de cohérence didactique ;
- L'aspect sécuritaire est souvent peu abordé ;
- Le lien avec la santé est trop souvent absent ;
- Une connaissance trop partielle du programme de l'école maternelle ;

Forts de ces différents constats, voici quelques conseils essentiels à l'attention des futurs candidats :

- Lire attentivement le sujet afin d'analyser précisément l'obstacle présenté et l'enjeu visé ;
- Utiliser les 15 minutes d'exposé permettant d'envisager le détail de la séance, ses prolongements, ses attendus, les critères d'évaluation, ...etc. ;
- Connaitre les programmes et les horaires d'enseignement de l'EPS des trois cycles ;
- Comprendre l'intitulé du domaine « *Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique* » afin d'intégrer toute la dimension du langage oral dans les apprentissages ;
- Connaitre la définition d'une situation d'apprentissage en EPS et être capable de mettre en œuvre les transpositions didactiques appropriées ;
- Intégrer la séance proposée dans une séquence en prenant appui sur une situation de référence clairement identifiée ;
- S'inscrire en tant qu'auditeur libre à la passation d'une épreuve orale l'année précédant l'inscription au concours ;

L'exposé

Globalement, les candidats qui présentent leurs propos à la suite d'une annonce de plan (Introduction, développement et synthèse) permettent au jury une meilleure écoute. En effet, un propos mal organisé, des explications floues ou lacunaires, voire parfois des écarts de langage sont sévèrement jugés.

Les candidats ayant réussi l'épreuve ont un propos clair et structuré. De plus, ils sont en capacité de justifier leur choix pédagogique et les termes employés. L'appropriation des connaissances est attendue.

Sont appréciés par les jurys :

- Une expression correcte et modélisante et des candidats qui regardent les membres du jury ;
- Une préparation anticipée d'une structure de l'exposé apportant de la clarté au propos (cadre élaboré en amont de la passation de l'épreuve) ;
- Une description précise de la situation d'enseignement ;
- Une bonne identification de l'obstacle et de ses impacts permettant de proposer une situation pertinente ;
- Des références au socle commun et aux éléments des programmes en lien avec le contenu de l'exposé et l'objectif d'apprentissage.

### L'entretien

La phase de questions/réponses doit permettre de faire évoluer la situation présentée lors de l'exposé, sans que le candidat soit déstabilisé.

Il a été apprécié chez les candidats leurs capacités à :

- Faire partager le cheminement de leur pensée et à faire évoluer leurs propositions initiales : réactivité, adaptabilité ;
- S'appuyer sur leurs différentes expériences en classe (voire leur expérience personnelle de sportif) pour illustrer et enrichir leurs propos.
- Prévoir des prolongements à la situation pédagogique, dans les cycles et dans le parcours des élèves ;
- Préciser les consignes données aux élèves ;
- Utiliser le tableau favorisant l'illustration d'une situation d'apprentissage ;

### La deuxième partie consacrée à la motivation du candidat et à la mise en situation professionnelle.

Elle comporte un premier temps d'échange d'une durée de 15 minutes débutant par une présentation, d'une durée de 5 minutes maximum, par le candidat des éléments de son parcours et des expériences qui l'ont conduit à se présenter au concours en valorisant ses travaux de recherche, les enseignements suivis, les stages, l'engagement associatif ou les périodes de formation à l'étranger. Cette présentation donne lieu à un échange avec le jury pendant 10 minutes.

Cet échange permet au jury d'évaluer la capacité du candidat à montrer l'apport que son expérience professionnelle constitue dans l'exercice du métier d'enseignant du premier degré et dans ses relations avec l'institution scolaire.

Le deuxième temps d'échange est consacré à deux mises en situation professionnelle. Le jury apprécie l'aptitude du candidat à s'approprier les valeurs de la République et les exigences du service public. Il s'agit également d'évaluer la capacité du candidat à faire connaître et faire partager ces valeurs et les exigences du métier.

### Les constats positifs

- Présentation du parcours professionnel structuré et préparé au regard du référentiel métier corrélé à l'expérience ;
- Les candidats, dans leur majorité, identifient bien les valeurs attendues ;
- Les candidats font appel à leur bon sens malgré leur inexpérience ou une connaissance partielle du sujet ; témoigne d'écoute et d'adaptabilité ;

### Les constats négatifs

Plusieurs candidats éprouvent des difficultés à valoriser leur parcours professionnel, afin d'en faire un véritable appui à leur motivation à devenir enseignant.

- Bonne gestion du temps mais des présentations très formatées, assez redondantes, manquant d'originalité sur la forme et de dynamisme. Présentation parfois trop descriptive et un récit trop chronologique sans valoriser les points saillants de l'expérience.
- Apprentissage par cœur de l'expérience professionnelle, alors que les candidats parlent de leur propre expérience. Le stress fait parfois perdre la mémoire, des candidats se sont vus en difficulté, dans l'incapacité de restituer par cœur alors qu'il s'agit de leur parcours qu'ils connaissent bien.
- Transfert peu explicite entre le parcours du candidat et le référentiel du métier de professeur des écoles.
- Peu de candidats présentent des expériences professionnelles autres, beaucoup de candidats étudiants avec une représentation éloignée du métier et s'appuyant sur leurs propres expériences d'élèves.
- Dans certains cas, la motivation transparaît difficilement lors de l'exposé et échange. Ainsi, devenir fonctionnaire ne peut être une motivation retenue !

### Les conseils donnés aux futurs candidats dans la présentation et l'échange sur le parcours :

- S'entraîner régulièrement à ce type d'exercice et de prise de parole. Préparer sa présentation : débit, articulation, tonalité, signes non verbaux ;
- Ne pas hésiter à s'enregistrer afin de prendre conscience à la fois de ses compétences et de ses lacunes sur la forme comme sur le fond ;
- Veiller à avoir une présentation dynamique et originale de son parcours, un propos structuré, une posture qui permet d'entrer en communication avec le jury. Penser à regarder son auditoire pendant l'exposé ;
- Ne pas se limiter à des envies de devenir PE « J'ai toujours voulu... », « J'aime les enfants... » ;
- Analyser son parcours pour mieux justifier ses motivations à l'aune du référentiel de compétences du Professeur des Écoles. Le choix des expériences à porter à la connaissance des membres du jury est à penser en fonction de la projection dans le métier de Professeur des écoles. L'évocation des compétences acquises au cours des diverses expériences ne peut, à elle seule, permettre de mesurer la capacité du candidat à les mobiliser dans l'exercice du métier de PE. Il s'agit donc bien de problématiser son exposé et de s'appuyer sur une analyse distanciée de ses expériences pour montrer quel enseignant on souhaite devenir ;
- Tirer parti des stages tant dans l'exposé que dans l'entretien, en les explicitant. Mettre en évidence les compétences acquises et les difficultés rencontrées (surmontées ou restant à travailler). Ne pas hésiter à convoquer ses expériences professionnelles ou personnelles autres que les stages en écoles (monde associatif, formation spécifique...). Tirer profit de ces expériences pour sortir d'une posture purement scolaire ;

### Les conseils donnés pour les situations professionnelles d'enseignement et vie scolaire :

- Lors du début de l'exposé du candidat, il est attendu qu'il synthétise les situations proposées plutôt que les citer entièrement.
- Bien penser à mobiliser la laïcité, les exigences du service public : droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, la lutte contre les discriminations et les stéréotypes, la promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons... ». Ne pas oublier de

développer la manière dont on peut envisager de faire connaître et faire partager les valeurs et ces exigences.

- Pour se présenter au concours, il est souhaitable d'avoir effectué à minima des observations en écoles.

La majorité des candidats ont globalement de bonnes connaissances. Ils semblent bien préparés que ce soit du côté enseignement que du côté vie scolaire. Les candidats se doivent de maintenir une veille sur l'actualité institutionnelle et pédagogique (nouveaux programmes EVAR etc...) Il est dommageable que les candidats soient dans l'incapacité de déplier de nombreux sigles usuels dans notre institution (confusion ATSEM, AESH, PAP, PAI, ULIS...)

- Les meilleurs candidats prennent le temps d'écouter l'énoncé de la situation, prennent des notes et reformulent ; après un court temps de réflexion, ils parviennent à dégager une problématique qui structure l'exposé des cas pratiques.
- Quelques rares candidats ne connaissent pas les valeurs de la république et sont dans l'incapacité de traiter les sujets. Quelques candidats manifestent des difficultés à se positionner sur certaines questions : est-ce vis-à-vis du jury ? est-ce par manque d'expériences ? est-ce par manque de connaissances ? A l'inverse, sur les mises en situations, des prises de position questionnant la loyauté attendue sont à noter.

#### Plus généralement :

On constate une déclinaison très institutionnelle et académique des sujets, manquant parfois de mise en pratique et bon sens

### **III. Epreuve facultative : « Langues vivantes étrangères »**

#### **Rappel du déroulement de l'épreuve**

**Durée de préparation : 30 minutes**

**Durée de l'épreuve : 30 minutes**

L'épreuve débute par un exposé dans la langue choisie permettant au candidat de se présenter rapidement et de présenter un document didactique ou pédagogique, de deux pages maximum, qui peut être de nature variée : une séance ou un déroulé de séquence d'enseignement, un document d'évaluation, une production d'élève, un extrait de manuel ou de programme, un article de recherche en didactique des langues, etc..., fourni par le jury (durée : 10 minutes).

Puis, le candidat expose en français la manière dont il pourrait inclure et exploiter le document fourni par le jury dans une séance ou une séquence pédagogique. Le candidat explicite les objectifs poursuivis et les modalités d'exploitation du support (exposé : 10 minutes).

Cette seconde phase est suivie d'un échange avec le jury dans la langue vivante étrangère choisie.

Note : Chacune des deux premières parties ne saurait dépasser le temps qui lui est réglementairement imparti, soit 10 minutes. Si le candidat n'a pas utilisé tout ce temps, l'échange en langue choisie avec le jury viendra compléter le temps prévu pour cette épreuve de langue vivante étrangère.

Bien que facultative, le jury rappelle que cette épreuve doit être préparée. Certains candidats ont en effet pu faire état de leur impréparation en raison du caractère optionnel de l'épreuve, vérifiée par les membres du jury. Pour rappel, le niveau de langue attendu est le niveau B2.

## Première partie

Le jury a apprécié la qualité des présentations personnelles proposées par un grand nombre des candidats, signe que ceux-ci se sont préparés efficacement pour répondre aux attendus de cette partie. Les bonnes prestations ont su proposer une mise en perspective cohérente et réfléchie du parcours des candidats, ce qui souligne la maturité de leur engagement ainsi que de leur choix de se présenter à ce concours et à cette épreuve.

Si cette présentation a été préparée en amont, le jury a observé que, dans l'ensemble, les candidats ont réussi à communiquer de façon naturelle en parlant sans notes et de manière fluide et naturelle.

Il apparaît aussi que, globalement, les candidats gagneraient à approfondir et développer la présentation des documents du dossier. La brièveté observée la concernant explique qu'un certain nombre de prestations n'exploitent pas pleinement les 10 minutes et restent essentiellement consacrées à la présentation du candidat (dont on attend, pour citer les textes et pour rappel, qu'il « se [présente] rapidement »).

Pour la présentation des documents, un rappel des sources, des titres et du thème est certes incontournable mais insuffisant, en particulier puisque cela relève de la paraphrase. Une méthodologie d'analyse des documents doit être travaillée afin que les candidats ne se limitent pas à ces paraphrases sans approfondissement.

Les meilleures prestations ont su, par exemple, interroger la dimension et l'intérêt culturels du dossier, anticiper sur la deuxième partie en identifiant les points d'appui ainsi que les difficultés propres au dossier et aux documents, mettre ces derniers en tension en montrant comment ils se répondent, les mettre en perspective avec les programmes, les documents institutionnels et le niveau ainsi que le cycle (et justifier), voire prendre une distance critique nuancée.

### Quelques conseils aux candidats :

- Savoir se présenter
- Aller du parcours personnel au parcours professionnel
- Présenter ses motivations et son engagement
- Être en capacité de valoriser ses compétences au service du métier visé
- Savoir présenter des documents
- Savoir décrire chaque document
- Savoir analyser les documents (sens, cycle, exploitation, intérêt pour les élèves, explicitation au niveau des familles, travail avec des partenaires)
- Savoir problématiser et les mettre en perspective : en quoi ces documents mis ensemble permettent aux élèves d'apprendre une LV ? permettent à l'enseignant de réussir ses enseignements en LV ?

## **Seconde partie**

Pour ce qui est de la langue, les candidats sont renvoyés aux remarques faites pour les deux autres épreuves orales d'admission, remarques qui, évidemment, s'appliquent ici concernant cette seconde partie.

Les candidats ont montré qu'ils sont généralement familiers, à des degrés divers, des cycles 2 et 3 ainsi que de leurs attendus. On attirera l'attention sur le fait qu'il ne faut pas négliger non plus le cycle 1, dont la connaissance est essentielle pour aborder certains dossiers, et en particulier ceux qui inviteraient à réfléchir à des approches pour sensibiliser les élèves à la diversité des langues et cultures.

Le jury conseille de relire avec attention les documents d'accompagnement pour les cycles, le guide d'accompagnement pour l'enseignement des langues vivantes étrangères et les programmes, les repères annuels de progression et attendus de fin d'année du CP à la 6<sup>ème</sup> ainsi que le guide pour l'éveil à la diversité linguistique en maternelle. La lecture du CECRL (et le volume complémentaire) est également recommandée. En effet, les références au CECRL pourront venir appuyer et justifier une mise en œuvre ou une proposition d'exploitation pédagogique.

Le jury espère que ces lectures aideront en outre à clarifier différents concepts didactiques professionnels (comme les notions de compétences, séance/séquence, objectifs, tâche finale, etc.) dont la maîtrise est incontournable mais qui reste pour certains candidats insuffisante.

Concernant les propositions d'exploitation didactique elles-mêmes, on rappellera qu'une activité ne saurait prendre tout son sens que si elle est associée à un objectif, clairement identifié, qui, lui-même, sera déterminé en fonction d'une tâche finale. L'annonce et l'explicitation de cette dernière devient dès lors un préalable incontournable et la tâche finale doit constituer une des pierres angulaires de la réflexion autour d'une unité d'apprentissage ou activité en amont. À ce titre les liens doivent donc être explicités pour souligner l'adéquation entre la tâche finale et une activité.

Toujours en lien avec la tâche finale, les bonnes prestations ont su aborder la question de l'évaluation, le plus souvent, et à juste titre, sous l'angle formatif, puisque ce processus évaluatif (qui peut prendre des formes diverses, parfois informelles) doit être pris en compte pour guider l'enseignant dans ses choix pédagogiques et didactiques.

D'une manière générale, les prestations pourront gagner en qualité en étant plus finement précisées, et le jury a particulièrement apprécié celles qui explicitent les choix d'enseignements et objectifs d'apprentissages des élèves, et ce d'autant plus lorsqu'ils sont adossés à une connaissance des programmes de cycle.

Les meilleurs candidats sont parvenus en outre à faire le lien avec la question de la prise en compte de tous les profils d'élèves et la gestion des hétérogénéités.

On terminera sur le chapitre de la mise en œuvre de propositions d'exploitation pédagogique par diverses remarques tirées de l'expérience de cette session, qui devraient permettre d'améliorer la pertinence, avérée, des prestations. Lorsque le dossier s'y prête (par exemple lorsqu'il contient des chansons, des comptines ou des poèmes), les candidats veilleront à intégrer des activités de phonologie (travail sur le rythme, l'intonation, la découverte et la familiarisation avec les phonèmes), notamment au travers des activités (scénarisées et inscrites dans une démarche actionnelle) qui pourront reposer sur la répétition. En complément, une gamme variée d'activités, qui s'appuieront

éventuellement sur le numérique, permettra de diversifier les modes de découverte et d'apprentissage du lexique (notamment pour la phonologie) afin de faciliter la mémorisation des élèves.

#### Quelques conseils aux candidats :

Au regard du référentiel de compétences de PE, mettre en exergues :

- La conception de séance et sa mise en œuvre (objectifs, place dans la séquence, outils et méthodes) en cohérence avec les documents du corpus,
- La mise en perspective de la séance et les effets sur les élèves,
- L'évaluation des acquis des élèves.

Communication

- Construire son propos, le structurer,
- Faire référence aux textes officiels (recommandations, programmes, ...),
- Expliciter les idées (séance, séquence),
- S'autoriser à avoir un regard critique sur les documents du corpus,
- L'évaluation des acquis des élèves.

### **Troisième partie**

Concernant cette troisième partie, il a semblé pertinent, et utile, de revenir en particulier sur la maîtrise de la langue étrangère retenue. C'est en effet très souvent ici que le jury a pu pleinement juger de sa maîtrise par le candidat qui n'a pas pu préparer cette partie de l'épreuve en amont, comme pour sa présentation dans la première partie.

D'une manière générale, les candidats en ont une maîtrise globalement satisfaisante. Les très bons candidats ont su allier bonne maîtrise de la langue retenue et des réponses pertinentes et développées. Le jury tient à rappeler que pour chaque partie de l'épreuve, et en particulier les deux en langue étrangère, l'évaluation porte sur ces deux aspects qui ne sont pas appréciés séparément. Ainsi, un candidat bilingue ne saurait espérer avoir une note correcte si son propos n'est pas convaincant sur les plans didactique et pédagogique et, à l'inverse, un candidat doit être en mesure de s'exprimer clairement et avec un certain degré de correction s'il veut pouvoir exposer ses (bonnes) idées.

Ainsi, certains candidats ont pu être pénalisés par un niveau en langue qui ne leur a pas permis de formuler avec suffisamment de clarté ou de correction leur pensée, voire, et c'est plus problématique, communiquer car ils ne comprenaient pas toujours les questions.

Le jury souhaite ici préciser les attentes et formuler des pistes qui pourront aider les candidats à progresser en langue. Il convient en effet de remarquer que cette troisième partie suppose bien un entraînement régulier au cours de la préparation, notamment au travers de mises en situation mais aussi d'une exposition à la langue. C'est en pratiquant aussi régulièrement que possible que les candidats pourront progresser dans la maîtrise de la langue.

Pour cette épreuve, on vise le niveau B2. Les candidats pourront se reporter aux grilles d'évaluation pour le baccalauréat disponibles sur Eduscol pour connaître la définition des attendus pour chaque palier. Sur le plan linguistique, le candidat sera ainsi capable de « produire un discours et des énoncés assez fluides dont l'étendue du lexique est suffisante pour permettre précision et variété des

*formulations* » et, par ailleurs, « *la prononciation et l'accentuation peuvent subir l'influence d'autres langues mais l'impact sur la compréhension est négligeable. Les erreurs de langue ne donnent pas lieu à malentendu* ».

Il est attendu en outre, et c'est vrai également pour la partie en français, que les candidats fassent la démonstration d'une réelle compétence de communication, ce qui implique qu'ils soient capables « *[d'argumenter] et chercher à convaincre* » et de « *réagir avec pertinence et relancer la discussion, y compris pour amener l'échange sur un terrain familier ou sur celui d'aspects (inter)culturels* ».

Pour aider les candidats à évoluer vers ce palier en termes de compétences linguistiques, le jury souhaite mettre en garde contre certaines erreurs couramment commises, et en premier lieu celles qui pourraient nuire à la clarté du propos. Pour cette catégorie, on donnera comme exemples une maîtrise insuffisante du système des temps, de l'aspect et de la modalité ou un manque de maîtrise du système des pronoms (personnels, possessifs) et adjectifs/déterminants possessifs.

Il a été également relevé des erreurs concernant des structures simples et/ou courantes qu'on cherchera à réduire en nombre ; on peut citer par exemple :

- la maîtrise des accords et le respect du genre (il peut y en avoir trois, masculin, féminin, neutre) ou du nombre (pour certaines langues, des catégories grammaticales peuvent être invariables contrairement au français – par exemple les adjectifs en anglais). On rappellera de plus que, à l'oral, les flexions pour le pluriel, souvent silencieuses en français, peuvent être prononcées (comme les -s finaux) ;
- la forme négative.

Concernant le lexique, les candidats pourront s'assurer de maîtriser des termes dont on peut facilement anticiper qu'ils feront bon usage le jour de l'épreuve (termes didactiques notamment). Cela leur évitera de maitiner leur anglais de français ; à ce propos, on soulignera qu'être capable d'utiliser une périphrase, de reformuler, etc., pour contourner une difficulté lexicale, est une compétence qui sert l'efficacité de la communication et qui peut être travaillée.

On veillera enfin à acquérir une maîtrise de la prononciation des mots courants, qui peut aussi se préparer en amont, en se méfiant particulièrement des mots transparents (par exemple culture, society, diversity).

Enfin, des carences parfois importantes en ce qui concerne la culture du monde anglophone comme hispanophone sont pointées. La composante culturelle fait pleinement partie de l'enseignement d'une langue vivante.

#### Quelques conseils aux candidats :

- S'appuyer sur les informations délivrées aux temps 1 et 2 pour expliciter les idées et développer sa capacité à s'inscrire dans des échanges professionnels
- Rebondir sur la question pour construire son propos et apporter une réponse claire
- Ne pas hésiter à faire évoluer les propositions des parties 1 et 2 grâce au questionnement du jury.

## Communication

- Maitriser des références didactiques et pédagogiques en LVE pour illustrer les propos
- La communication des idées, les développer, argumenter (à titre individuel, au sein d'une équipe)
- Savoir synthétiser une idée et faire du lien avec la pratique de classe en maternelle/en élémentaire.

Par ailleurs, il est vivement conseillé aux candidats de prévoir une montre ou un chronomètre afin de bien gérer le temps de l'épreuve.

**D'une façon générale sur l'ensemble de l'épreuve**, les jurys ont pu apprécier :

- des candidats motivés et préparés à l'épreuve, même si elle est facultative,
- des candidats qui ont pu, par leur posture corporelle, montrer leurs difficultés (grimaces, petits sourires, ...) mais qui sont restés concentrés et se sont accrochés aux échanges montrant ainsi leur motivation et leur engagement